
UNIVERSITY OF TORONTO
3 1761 00010333 3

JOSEPH-J. GRIGNON

LE
VIEUX TEMPS



SAINT-JÉRÔME

LIBRAIRIE PRÉVOST

4, RUE SAINTE-JULIE, 4

1921

AVANT-PROPOS

Cette plaquette est un faisceau de souvenirs sur Saint-Jérôme, sur le bon vieux temps d'une ville gracieuse et prospère, surnommée la Reine du Nord et qui, il n'y a pas encore si longtemps, n'était qu'une humble bourgade.

Il ne faut pas laisser tomber le passé dans l'oubli.

Chaque paroisse devrait recueillir pieusement et garder vivants les faits et gestes qui constituent les côtés charmants de son histoire. Il importe de rappeler aux jeunes d'aujourd'hui et de demain les us et coutumes d'autrefois ; de leur signaler les leçons qui se dégagent de la vie des anciens. A tous il est bon de marquer la marche en avant, les résultats heureux dus au vigoureux élan vers le progrès donné par des pionniers clairvoyants et actifs.

Les mille et une choses de l'existence familiale et paroissiale, c'est-à-dire les mœurs d'hier, sont les traits caractéristiques qui donnent à une paroisse sa physionomie propre, son originalité, j'allais dire sa personnalité. Ce passé éclaire le présent ; il met en lumière chaque groupement paroissial, le fixe dans le cadre qui est le sien et lui donne sa vraie place dans le souvenir populaire.

Saint-Jérôme possède de riches annales ; son passé est fécond en souvenirs de tous genres et en éloquentes leçons. Le sujet n'est certes pas épuisé et peut fournir encore bien des pages de réminiscences et d'observations à qui voudra s'en inspirer. Que d'évènements, dont plusieurs très importants, combien d'hommes, dont quelques-uns célèbres, illustrent l'histoire de Saint-Jérôme, sont dignes d'être étudiés et livrés à l'admiration des générations nouvelles qui grandissent sur les bords de la rivière du Nord.

Depuis longtemps je caressais l'idée de faire buriner les faits et les figures du passé de Saint-Jérôme par quelqu'un qui les avait mieux connus que moi et qui pouvait nous raconter d'une manière agréable ce que ses yeux avaient vu, ce

que ses oreilles avaient entendu, ce que son esprit avait observé.

Pouvais-je mieux m'adresser qu'à M. Joseph Grignon dont l'acuité d'observation, l'esprit philosophique et l'humeur bien gauloise sont connus pour s'être souvent manifestés dans des articles de journaux et des conférences auxquels les intellectuels de la province de Québec se sont grandement délectés.

J'ai donc demandé à cet enfant du terroir, qui sans être vieux connaît beaucoup de choses de sa paroisse natale, une série de souvenirs sous forme d'articles à publier dans l'AVENIR DU NORD, journal jérômien qui compte déjà vingt-cinq ans d'existence et dont M. Joseph Grignon est un fidèle collaborateur. Telle est la genèse de cette brochure sur le bon vieux temps où l'on dégustera mieux, réunis, les récits servis par tranches dans l'AVENIR DU NORD.

Qu'on ne s'attende pas à y trouver la narration de grands faits et d'évènements considérables. L'auteur n'a pas voulu faire une peinture historique. Il s'est tout simplement amusé à dessiner quelques pastels où l'on aimera à revoir les aspects pittoresques d'une époque disparue.

La grande histoire de Saint-Jérôme est à faire et l'auteur de cette brochure devrait l'entreprendre.

M. Joseph Grignon appartient à l'une de nos plus anciennes et valeureuses familles jérômiennes. En racontant les débuts modestes et courageux de ses aïeuls, il a refait l'histoire de presque tous nos foyers où nos pères ont donné le grand exemple d'une vie intègre et d'un rude labeur. A cette école se sont formés des citoyens énergiques, des hommes instruits et de caractère qui se sont distingués dans les professions libérales, le clergé, le commerce, l'industrie, les lettres, la politique.

Ah ! les braves gens qu'étaient nos pères ! Parce qu'ils nous ont procuré, à force de sacrifices, les précieux avantages de l'instruction, ils nous ont mis en mesure — et c'était là leur noble but sans doute — de rehausser le nom de la famille canadienne-française, en faisant rejaillir sur elle l'éclat de nombreux talents mieux cultivés, l'honneur de succès obtenus sur un plus vaste théâtre et d'une réputation plus brillante, plus répandue. Mais ils ne nous ont rien donné de meilleur que leurs exemples de probité à toute épreuve, que leur amour

fidèle pour notre langue, nos traditions, nos croyances, notre race ; rien de meilleur et de moins périssable que le doux souvenir de leur gaieté, de leur joie de vivre, de leur cordiale et large hospitalité, des heures exquises de la vie en famille.

Il est vrai de dire qu'il se crée entre l'homme d'aujourd'hui et les choses de jadis une sorte d'amitié rétrospective.

Ce sont quelques-unes de ces choses que M. Joseph Grignon fait revivre et étale avec complaisance sous nos yeux.

Ces reliques du passé, les vieux ne les reverront pas sans émotion, les jeunes les regarderont assurément avec intérêt. Tout ce que nous raconte ici M. Joseph Grignon nous renseigne sur les goûts, les usages, les façons d'une époque déjà lointaine ; en lisant ces pages, on se trouvera comme mêlé à la vie de ce qui n'est plus.

M. Joseph Grignon, qui, en dehors de ses graves fonctions de protonotaire, était déjà connu et apprécié comme écrivain fécond, chroniqueur original, barde plein de verve, musicien et même compositeur rempli d'imagination, se révèle, dans la brochure que je présente au public, un mémorialiste divertissant chez qui existe ce lien des âmes délicates entre ce qui est et ce qui a été.

JULES-EDOUARD PRÉVOST



LE VIEUX TEMPS

I

MES ORIGINES

JEANJEAN ET MARICHETTE

Si j'avais la moindre curiosité de rattacher l'histoire de ma famille à celle de son nom, je me trouverais assez perplexe. A la noblesse je ne saurais appartenir qu'en vertu d'une légende qui plaçait en France un certain château Grignon, dont rêvait notre pauvreté, le plus beau des châteaux qui n'avait qu'un défaut, celui d'être non pas en France mais en Espagne.

Je me contenterais bien d'appartenir à la famille des agronomes qui a donné notre nom à une célèbre école d'agriculture française ou à celle que l'Eglise a honorée dans la personne du bienheureux Grignon de Montfort, mais je n'aime pas à remuer trop de paperasses de l'état civil. J'ai la frousse à la seule pensée qu'au lieu de cette honorable parenté je pourrais tomber tout droit dans le lignage du terrible Grignon, général improvisé de la Terreur, qui, dans l'orgie sanglante de la Vendée, appelait distraction patriotique le passe-temps d'arracher, par un pied, des enfants à la mamelle et de les pourfendre de son sabre. Mince serait alors la consolation de me trouver

en compagnie de jérômiens pouvant prétendre à la descendance des Fournier l'Américain, Desforges, et autres sommités sanguinaires des faubourgs parisiens de l'époque. Il me reste l'essentiel : être l'indigne descendant de Jean-Baptiste alias Jeanjean Grignon et Marichette Lacasse, les deux plus pauvres et miséreux colons qui figurent au nombre des pionniers de la rivière à Gagnon, dans notre paroisse de Saint-Jérôme. A deux générations de distance, cette pauvreté me parle encore à l'âme et me fait tressaillir d'orgueil. Si mes sentiments humanitaires ont eu l'heur d'être quelquefois écoutés, je lui en dois toute l'inspiration. Plût à Dieu que tous les hommes d'Etat eussent connu pareille origine : ils auraient bientôt trouvé la formule du seul socialisme que le monde réclame pour échapper à l'abîme.

C'est une existence dorée que celle du colon de nos jours comparée à celle de mes deux aïeux. Nulle part dans la province le colon ne manque d'occasions de s'approvisionner de nourriture, environné qu'il est partout de l'exploitation forestière. Mais que penser d'une vie de famille à soutenir qui consistait, pour Jeanjean, à se charger à bricole, sur le dos, un sac de cendres, pour aller, à travers bois et marécages, le vendre aux potassiers de la rivière du Chêne (Saint-Eustache) et rapporter un peu de farine par le même train, toujours à pied ?

Ces exemples de déambulation furent longtemps en honneur. Saint-Scholastique a connu le père Alex. Robillard, cordonnier, qui partait au petit jour, de ce hameau, en trottinant de ses jambes de fuseau et atteignait la Mâline (Mile-End) à temps pour reparaître le même soir, à sa boutique, un côté de cuir sur l'épaule. Mon père, le père Médard, nom qui eut bien sa popularité quand on mentionnait le joyeux aubergiste de Saint-Jérôme, nous parlait d'un Charbonneau, de la côte Sainte-Marie, qui, un dimanche, prétextant la beauté de la promenade, faisait cinq milles, pieds nus, avec ses en-

fants, les souliers mous en bandoulière, pour aller chercher deux sous d'intérêt au village voisin où, en citoyens respectueux des convenances, on chaussait le cuir luisant. Tout cela s'accompagnait et s'animait de ces chansons, complaintes et cantilènes qui venaient alors machinalement à la mémoire, mais qui ornent aujourd'hui notre folklore. Oui, on savait chanter à cette époque qui entendit les hurlements de loups se montrant en bande jusques au Domaine seigneurial, aujourd'hui terre Parent. Que dis-je ? Mon aïeule, Marichette, qui était aussi joyeuse que Jeanjean était grave, nous faisait rire aux larmes avec ses bonnes histoires du chantier de la rivière à Gagnon qu'ils abandonnèrent à regret pour se réfugier auprès de la nouvelle église, lorsque la maladie eut rendu leurs deux fils impropres au dur labeur du défrichement.

Glosons donc un peu.

De nos jours encore, la chanson s'est exilée dans la cabane du colon, et aussi, je pourrais dire, la joie de vivre. Le colon besogneux chante et rit : le cultivateur prospère ne sait, en général, que grogner et maugréer. La raison ? Elle est toute simple. Tandis que la terre ne promet que liberté, bonheur, indépendance, à qui sait la comprendre, un néfaste courant d'opinions est venu, il y a quelques années, qui a voulu contraindre le sol à promettre la richesse, comme si ce n'était un enfantillage impardonnable, pour le cultivateur, en vue de cette richesse, de penser que ses prix de vente puissent s'élever sans que, du même coup, s'élèvent tous ses prix d'achat.

C'est ainsi que le cultivateur s'emporte maintenant parce que la culture ne suffit pas à lui procurer la fortune, le luxe et le confort des villes. C'est ainsi qu'on entend toujours ce palabre : Calculez le travail consacré à la ferme en fonction du salaire de l'usine et vous constaterez que le travail de l'usine est plus rémunérateur que celui de la terre.

Voilà donc que notre mentalité agricole menace de déchoir au point de comparer désavantageusement la vie rurale à la

vie manufacturière, l'existence ensoleillée, large, sereine, gage d'heureuse longévité, à l'enfer de l'usine et du faubourg enfumé, où l'on se dispute à mort les plus puants taudis.

Je n'hésite pas à dire que, parce qu'une soif insensée de luxe, de jouissance, de fainéantise dorée, tourmente les villes et villages où, sous le fallacieux prétexte de sport hygiénique, toute la jeunesse délaisse l'étude et le travail et sacrifie son avenir pour se ruer, du matin au soir, aux folles dépenses du tourisme et aux tournois réputés athlétiques, qui sont en train de faire de notre province urbaine une acrobatie ambulante, il n'y a pas d'excuse au cultivateur d'oublier la fierté de son origine et la noblesse de son état pour plonger dans le tourbillon désastreux de la course à la fortune et au plaisir. C'est le regard constamment tourné vers les temps héroïques de cette origine, qu'il devrait apprendre à bénir cette terre nourricière dont la main ancestrale a cueilli les épines sanglantes et qui demande à lui prodiguer des trésors de félicité dont celle des villes ne présente que de vains et trompeurs simulâcres ; comme il devrait s'enorgueillir à la pensée qu'il y a plus de véritable gentilhommerie dans une aune d'étoffe et de toile domestiques que dans toutes les serges et les soies importées ! Amen.

Quelles données historiques ai-je pu recueillir de la bouche de mes deux aïeux ? La réponse est facile. A l'âge où leur mémoire pouvait les servir à ce point de vue, j'étais enfant et des plus frivoles, sans plus de curiosité pour l'histoire que le jeune chien — qu'on me passe la comparaison — n'en a pour sa naissance.

Tout ce qui m'intéressait de mon grand'père était sa passion pour la pêche à la carpe, où sa patience était légendaire et son art de jardinier, qu'il avait rapporté de Saint-Eustache et qui nous valait de succulentes mais bien rares tranches de melon muscat.

Le père Jeanjean avait une mentalité typique. On ne l'eut

jamais cru capable d'un mensonge. Il s'offensait grièvement du moindre sourire sceptique, et cependant la moitié des récits de cet homme, qui ne manquait pas de sagesse et jouissait d'une réputation enviable d'arbitre dans les différends entre voisins, étaient empreints de merveilleux et de fabuleux.

En ce qui concerne la pêche, voici quelque chose d'assez piquant. Il a raconté plus d'une fois que, lorsqu'il s'établit à l'embryon de village de Saint-Jérôme, alors Dumontville — joli vocable dont la disparition ne m'a jamais été expliquée — il avait passé plus d'un dimanche après-midi auprès de la chaussée du moulin seigneurial, aujourd'hui digue Regent Knitting, à regarder sauter le saumon, cherchant à escalader l'obstacle. Plus tard, je traitais cette assertion de fantastique, jusqu'à ce que, il y a une dizaine d'années, il me vint à l'esprit d'en causer avec notre populaire ichtyologue, de Montréal, Jos. Riendeau. — " Parfaitement ", me dit-il, à ma grande stupéfaction, " c'est un fait constant que tous les tributaires de l'Outawais ont été des rivières à saumon, comme il est certain qu'il disparaît presque subitement de tout cours d'eau où il s'érige un barrage qui gêne ses communications avec la mer ".

Il ne sera peut-être pas sans intérêt de consigner ici quelques-uns de récits de Jeanjean.

Certes, ils ne jetteront pas un jour très brillant sur cette nature fruste d'illettré, simple, crédule jusqu'à la superstition, mais ils nous révèleront en lui quelque chose de l'âme populaire de son époque, qui était encore dans la transition d'un âge insoupçonné de la masse présente, quoique relativement si peu éloigné.

D'abord, deux scènes dont il se disait témoin. La première : un trait de piété filiale. Il avait accompagné des sauvages dans une course sur l'Outawais. Un jour la tribu décida d'émigrer au loin, je ne sais où. Le père du chef était extrêmement vieux et impotent. Consulté le premier par son fils,

avec toute la déférence de son rang, il avait le premier opiné pour le départ, mais en déclarant énergiquement qu'il ne pouvait suivre. Là-dessus, la tribu convoquée d'urgence avait formé cercle sur la grève poétique, et solennellement allumé le calumet de la délibération silencieuse ; puis, on avait amené au centre et fait asseoir sur le sol le vieil indien morne, rabougri et moussu, qui paraissait tout indifférent. Une ronde macabre accompagnée de hurlements suivit et ne secoua pas davantage sa torpeur. Mais voici que le chef, son fils, se présente à lui en grande cérémonie, lui fait les adieux les plus touchants, les plus éloquents, lui prend le menton de la main gauche en signe de respect, et, de sa droite, lui défonce le crâne d'un coup de tomahak. Et le père Jeanjean nous faisait frissonner des pieds à la tête en imitant le : *Wooh !* poussé par le vieil indien s'affalant et dont les funérailles furent dignement célébrées à la façon sauvage.....

Deuxième scène : une guérison chirurgicale à l'indienne. Jeanjean faisait partie, cette fois, d'une compagnie de *draveurs*. Un d'eux souffrait tellement de rhumatisme à une jambe qu'il gardait la cambuse et ses amis étaient tous désolés de ses lamentations. Aussi se réjouirent-ils fort en avisant un canot indien dont descendit un guérisseur, fameux dans sa tribu. Le cas soumis, il promit la guérison dans les conditions suivantes, auxquelles se soumit volontiers le malade. La région morbide ayant été explorée, l'indien enroula fortement des bandelettes qu'il serra du haut de la région en descendant jusqu'au genou. "Maintenant, dit-il, je repasserai dans une demi-lune. Tiens bon, petit frère". Les quinze jours écoulés, avec quelles nuits de tortures, l'indien, fidèle à sa promesse, revisita la jambe. Le mal était descendu en dessous du genou et avait bleui tout le bas. Même manège répété sur cette partie et même ajournement avec redoublement de supplice pour le rhuma-

tisant. Au temps dit, alors que notre homme hurlait de souffrance, l'indien poussa un cri de joie en constatant que tout le mauvais sang s'était condensé dans le gros orteil devenu noir comme l'encre d'avant-guerre. " Bon, petit frère, dit-il, pose ton orteil sur ce banc et tourne la tête : Sauvage va guérir ". Et aussitôt fait, prompt comme l'éclair, il découvre une hachette aiguisée dont, d'un coup sûr, il fait revoler l'orteil à dix pieds. Quelques herbes sauvages bien appliquées eurent bientôt raison de l'hémorragie, et, le même jour, le guéri, fou de joie, s'essayait, un peu gauchement il est vrai, à son rigaudon préféré.

Voici un dernier trait qu'il aimait à raconter, mais qu'il est à son honneur d'avoir emprunté à d'autres. Ce trait m'est cher parce qu'il me rappelle la profonde horreur que lui inspirait le blasphême, dont il rappelait ainsi un cas de châtiment fabuleux.

Un voyagéur de chantier était malfamé, même auprès de ses compagnons, pour l'atrocité de ses blasphêmes. Il en était un, disait-on, que lui seul avait jamais osé proférer. Un jour, après une fausse manoeuvre et ayant perdu l'équilibre, il tomba à l'eau en amont des chutes à Blondeau, et étant remonté à cheval sur une bûche qui s'en allait rapidement à la dérive, il n'avait d'autre ressource de salut que de se défaire de ses bottes pesantes pour se sauver à la nage. Une des bottes avait cédé sans trop de peine mais l'autre résistait opiniâtrement à la traction. Alors, de la rive, les spectateurs, transportés d'émotion, assistaient impuissants à cette tragédie et n'entendaient que d'horribles jurons répondre à leurs pressantes sollicitations au sinistré de se recommander à la clémence divine. " Pourvu, se disait-on, qu'il ne lâche pas son sacre d'enfer ! " Mais le forcené, sentant l'inutilité de ses efforts, le profère, ce blasphême épouvantable, et les spectateurs assistent à cette scène horrible, de la botte qui s'enlève avec aisance, mais en contenant toute la jambe tronçonnée et sanglante du malheureux qui plongea dans l'abîme pour ne plus reparaître.

Lâchons le mot : Jeanjean était un mystique. La lecture de l'évangile, la simple apparition du prêtre dans la chaire, le faisaient invariablement pleurer et quand la menace de la surdité affaiblit à son oreille la parole du prédicateur, il ne manqua jamais de laisser son banc du jubé, à l'heure du sermon, pour se rendre au pied de la chaire, dont, gardant son séant, il ne voulait rien perdre. Pour lui, le merveilleux de la bible se continuait couramment. Il accueillait comme une nouvelle à la main, tout ce que les voyageurs racontaient de merveilleux et de surnaturel. Aussi abominait-il l'impiété, beaucoup plus démonstrative alors qu'à notre époque de froide et matérielle indifférence. Il en nommait, de ces mécréants que, horreur des horreurs, leur paillardise avait, à leur mort, privés du repos chrétien et fait enterrer comme *des chiens* — et de quel ton il mordait là-dedans — dans un coin de leur potager. Où avait-il puisé ce récit terrifiant de la mort de Voltaire, repoussant de son lit de moribond le prêtre miséricordieux, mais pour voir aussitôt apparaître à son chevet la hure d'un lion rugissant et, dans sa terreur de reprouvé, retombant roide mort sur sa couche après avoir englouti tout le contenu de son vase de nuit ? Une des manifestations surnaturelles dont il se préoccupait davantage, était le ciel subitement ouvert et l'apparition de signes célestes dans les temps calamiteux. Aussi s'étonnait-il de les trouver un peu tardifs durant l'année 1870. Le père St-Michel, mémorable vendeur de petite bière, qui lui lisait les nouvelles de la grande guerre, le comptait pour le plus assidu de ses clients. La nuit venue, Jeanjean se remettait avec foi et courage à son exploration du monde des étoiles en quête de prodige attendu. Enfin, un soir que, dans la salle publique de l'auberge paternelle, nous prêtions l'oreille à des relations de voyages toujours intéressantes, voilà que la porte s'ouvre brusquement et le grand-père annonce, transfiguré : " Venez voir le ciel ouvert et, au milieu, une croix entourée d'une couronne d'épines ". D'un

bond, toute la salle est au milieu de la rue et les regards se braquent en haut. De fait, je ne sache pas qu'on ait revu, depuis, le ciel ensanglanté d'une pareille lueur d'incendie, la plus splendide aurore boréale qui ait jamais tenté la description. Mais, à ma vue, de croix et de couronne, pas plus que sur la main. Et voilà ce que c'est que d'être né esprit négatif. J'étais absolument seul à ne rien voir, tout en écarquillant les yeux et en interrogeant tout le monde. J'en devins turbulent et importun au point qu'on me fit taire comme irrévérencieux pour la solennité du moment. Je me mordais les poings en silence et en rageant de penser que de toute l'assistance, il n'y avait pas deux spectateurs qui m'indiquaient le prodige au même endroit.

Cette foi outrée de mon aïeul m'a valu d'assister à une scène dont mon imagination a longtemps conservé une impression lugubre.

Le village recevait de temps à autre la visite d'un personnage qui inspirait plus de terreur que de joie. Ce n'était pas un apache, ni un criminel, loin de là, mais un pauvre garçon qui tombait du haut mal avec une violence inouïe. Si jamais phénomène a pu justifier la croyance aux possédés, c'est bien celui-là. Jamais médecine humaine ne pourra édifier de théorie satisfaisante pour expliquer un tel paroxysme épileptique, une pareille exagération subite de force musculaire chez un être qui, d'ailleurs, au repos, restait normal dans ses fonctions intellectuelles avec une puissance physique en dessous de la moyenne.

Lorsque le mal gardait la manifestation humaine, la violence se tournait contre le malheureux lui-même. On le voyait se hacher littéralement la langue à dévorer du verre ; on dut même, un jour, l'arracher de l'intérieur d'un poêle où il s'etait précipité tête baissée et dont il sortit horriblement brûlé, et dans chaque cas, la guérison rapide de ses blessures n'était pas moins extraordinaire que le mystère de la cause.

Mais, le plus souvent, l'accès transformait graduellement l'épileptique en quadrupède simulant l'animal furieux et alors l'horreur défiait toute description Tombait-il en bœuf, comme on disait, ses mugissements s'entendaient d'un bout à l'autre du village et le malheureux s'ensanglantait la main, devenue sabot, à piocher le sol pierreux dont elle faisait rageusement jaillir les cailloux jusqu'à ce que, bête furieuse qui veut démolir l'ennemi à coups de cornes, il retombât évanoui après s'être heurté la tête contre une souche ou un mur. Tombait-il en ours, ses rugissements faisaient pâlir, et on le voyait trancher, de ses dents frangées d'écume sanglante, des arbustes vigoureux. Ses miaulements, ses aboiements, selon qu'il tombait en chat ou en chien, n'étaient pas moins terrifiants. Chose étrange, la présence des hommes le rendait plus furieux que féroce. Aussi, lorsque la crise n'était pas trop avancée, se trouvait-il toujours parmi les spectateurs quelqu'un qui se hâtait de le réduire à l'impuissance en le ligotant à force ; mais au paroxysme il fallait une intrépidité à toute épreuve pour s'en approcher.

Un soir de lugubre novembre, alors que la rafale pluvieuse gémissait dans la nuit, nous, les nombreux enfants de la maisonnée, fûmes tout-à-coup éveillés par des hurlements d'enfer qui montaient de la salle d'entrée, en même temps que par des cris d'alarme qui se croisaient de toutes parts sous nos pieds Après de vains appels à nos parents, nous nous réunissons et, nous tenant par la main, descendons l'escalier à pas de souris. Alors, le plus brave de la bande—ayant risqué un œil de sentinelle avancée--nous fait signe de le suivre.

Qu'on s'imagine le spectacle. C'était le phénoménal épileptique en plein accès. A ce moment, il était étendu et attaché les bras en croix dans la porte de la cave et dévorait à belles dents un coussin dont on avait recouvert un de ses bras qu'il avait commencé à mordre en pleine chair. Oh l'horreur ! à travers son cri bestial, que le sang, l'écume, la plume de cous-

sin qui lui maculaient le visage et l'atroce aspect de ces yeux désorbités et retournés à blanc ! Mon père parut, accompagné de l'aïeul qui n'hésita pas à réclamer la présence du prêtre, ce qu'il résolut aussitôt de faire en personne.

Qu'on juge de la surprise du bon curé, M. Groulx, de s'entendre appelé à pratiquer l'exorcisme. Mais que pouvait-il refuser à cette foi, unique en Israël ? Il me fut donc donné de contempler ce tableau liturgique inoubliable d'un prêtre, dans son blanc surplis, l'étole ballante, la barrette au front, le goupillon en main, penché sur cette misère humaine pour l'arracher à la maligne obsession. Ce que cette visite eut de réconfortant me console de ma perte de mémoire sur les autres résultats. Chose certaine : la foi des spectateurs n'en fut que plus édifiée.

Je ne puis quitter ce pauvre épileptique sans rappeler un trait cher à bien des mémoires. Il tomba de son mal, un dimanche, en pleine église, pendant la grand'messe. On le transporta aussitôt dans le cimetière attenant au temple, mais on ne put le lier à temps. Comme bien on pense, le service divin fut interrompu et toute la population paroissiale fit haie autour du cimetière. Le mal n'en fut que plus violent. Comme l'infortuné était tombé en bœuf et que le paroxysme s'annonçait, on s'attendait d'un moment à l'autre à le voir s'assommer contre le mur de pierre de l'église, et je me rappelle encore avec émotion quels chaleureux applaudissements accueillirent le Dr Jules Prévost qu'on vit, d'un trait, enjamber la palissade bondir vers l'épileptique qui prenait son élan pour lutter de la tête contre le mur, lui asséner un vigoureux coup de la main sur la croupe et revenir aussi vite poursuivi par l'autre qui, en s'élançant dans la palissade, cette fois, s'y trouva assez engagé pour qu'on pût l'y assujétir, pendant que la plupart des spectateurs, femmes et filles en tête, fuyaient éperdus.

Cette tranche de monographie de Jeanjean terminée, retournons à la rivière à Gagnon, pour l'y retrouver dans la pauvre

hutte, en compagnie de Marichette et de leurs six enfants, dont deux fils, Isidore et Médard, ce dernier affligé de boiterie native, mais le plus joyeux de la famille.

La grand'mère Marichette, accidentellement éborgnée à l'âge le plus tendre, n'était pas attrayante de beauté, mais elle rachetait ce défaut par la vaillance de son caractère enjoué et gaulois. Je l'adorais parce que, à chaque correction que m'attiraient mes espiègleries, elle ne manquait pas de m'emmener dans sa chambre où, après m'avoir sagement démontré la justice du châtiment et les droits sacrés de l'autorité paternelle, elle me régalait d'un vieux morceau de sucre ou d'autre pauvre friandise et surtout m'enchantait de quelque récit de la vie de chantier à la rivière à Gagnon. Elle me disait les bons tours qu'elle jouait à tout le monde, en ce temps-là, à ses enfants tout les premiers. En voici un dont la narration me fit rire aux éclats, par déférence, mais qui, en même temps, me fit méduser la chevelure de terreur.

Jeanjean lui avait signalé la visite et les ravages d'un ours dans le sarrazin mûrissant. On décida, à l'insu de la famille, d'amorcer maître Martin, dont la piste accusait une taille gigantesque, de façon à l'amener à la tenderie du fusil à pierre, sur le monticule auquel s'adossait le chantier. Pourquoi si près? Tout simplement, argumentait Marichette qui avait beaucoup d'autorité dans les grandes consultations, parce qu'on n'avait pas de voiture pour transporter de loin la carcasse du fauve. D'autre part, les enfants, mis au courant, ne pourraient dormir ni se tenir d'être bruyants à l'heure nocturne de l'émouvante visite, où qu'elle se produisît, et cela gâterait tout. Mais ce n'était que rusé prétexte. Au fond Marichette voulait simplement jouer un tour et se payer une bonne venette aux enfants que, d'ailleurs, elle savait doués de nerfs faciles à calmer en temps voulu. On éloigna le chien de garde, le vigilant Phédor, pour quelques nuits, pendant lesquelles l'ours s'enhardit et se rapprocha graduellement du

monticule. Enfin on jugea le moment venu et l'on tendit le fusil à pierre, la marchette recouverte de carpe fraîche, toujours en grand secret, à l'endroit convenu.

Le succès de cette nuit-là dépassa notablement l'attente de Marichette. Non seulement l'ours parut furtivement, non seulement l'éclair de la décharge sillonna la nuit, non seulement la détonation fit trembler l'air, non seulement un rugissement épouvantable annonça que le coup avait porté, mais on eut cru que le monticule entier s'effritait sous la dégringolade d'une masse qui n'était autre que le corps monstrueux de la bête frappée en plein coeur, roulant en avalanche en poussant de sauvages hoquets, et qui imprima au chantier une secousse et des craquements sinistres. Les enfants, bien que rassurés à temps, en eurent pour plusieurs nuits à mal dormir et Marichette se serait reproché son espièglerie si, d'autre part, cela ne leur eut fourni matière à rire pour longtemps en se rappelant les différentes formes grotesques de leur frayeur au premier soubresaut de l'alarme.

Isidore, futur menuisier, montrant déjà assez d'adresse à travailler le bois, avait appris des indiens à fabriquer artistement l'arc et la flèche pour la chasse au menu gibier auquel il ne fallait pas songer à sacrifier les munitions du fusil. La partie de chasse se composait invariablement d'Isidore, le nemrod à l'arc, de Médard, toujours clopinant, qui faisait des merveilles à la fronde, et de Phédor, le bon chien, qui ne manquait pas de happer le gibier à la descente et de le rapporter triomphalement à ses maîtres. A leur retour, ceux-ci le remettaient à Marichette pour être apprêté. Elle riait de grand cœur en me racontant à ce sujet :

— Ton père, me dit-elle, recevait naturellement un peu plus d'égards que les autres à raison de son infirmité, et ils ne s'en offensaient pas. Un jour, les enfants jouaient à quelque distance en avant du chantier, pendant que je m'occupais de la cuisson. Comme une tranche me paraissait à point, je

pense à l'infirme, tant je la trouvais affriolante. Je la dépose dans une assiette sur un banc près de moi, et je sors du chantier par en arrière pour aller quérir du bois en appelant : « Médard ! Médard ! » J'oubliais la confusion facile de ce nom avec Isidore, à cette portée de voix. Chacun des deux frères s'élance, se croyant appelé et devinant une aubaine, mais les chances de cette course étaient évidemment inégales. Tout de même, quand je rentrai, les deux coureurs étaient auprès du banc en butte à une vive discussion. Médard accusait Isidore de lui avoir chipé le morceau qui avait disparu et Isidore protestait de son innocence avec une telle énergie que j'en étais à me demander si je n'avais pas eu quelque berlue. Le mystère, qui ne put s'éclaircir alors, me parut si amusant que le lendemain je résolus de reconstituer la scène en la surveillant. Le morceau disposé comme la veille, j'appelle encore : « Médard ! Médard ! » Malheur, on ne s'était pas avisé d'un troisième qui profitait de la confusion des noms Médard et Isidore. C'était Phédor, le chien, qui, tout flatté de l'attention, sortait comme un trait de sous la table et engloutissait le morceau à temps pour s'éclipser avant que les autres l'eussent même aperçu. On rigola en choeur et le chien fut débaptisé.

Donc, Marichette était une joviale grand'mère. Chose curieuse, c'est une colère qui lui échappa, qui nous fit le plus rire. Ne voilà-t-il pas qu'un jour, des éclats de voix féminines entrecroisées, partant de la cuisine de l'auberge, nous font accourir pour être témoins d'une scène assez pénible au premier abord : notre bonne mère en train de se quereller avec Marichette, sa belle-mère. J'en avais le coeur gros, moi qui aimais tant l'aïeule, et je souffrais de la voir gravir, triste et malheureuse, l'escalier de sa chambre. "Si c'est pas un péché, répétait-elle en grognant, un si bon morceau, envoyer ça à l'auge ? Je m'en vais, mais je le dis encore une fois : tu es une gaspilleuse..." Ah ! là, par exemple, nous nous entrere-

gardons et le rire éclate, homérique. Nous qui connaissions si bien les prodiges d'économie industrieuse de notre mère, l'entendre accuser d'extravagance !

Bien des fois, depuis, j'ai donné mes réflexions à cette saillie de Marichette et toujours pour la trouver de plus en plus admirable. Certes, je n'entends nullement en faire une question de verdict dans le litige que je n'ai pas même considéré dans le temps, mais ce trait m'a fait découvrir dans mon aïeule un des plus beaux dons des races latines : celui d'associer intimement la plus méticuleuse parcimonie à la philosophie paysanne du meilleur aloi et au gai stoïcisme des ancêtres, le stoïcisme du bas de laine qui sauve les patries en banqueroute.

On ne saurait jamais trop répéter que l'économie est la vertu civique fondamentale sans laquelle toutes les autres ne peuvent empêcher le plus désastreux déséquilibrement de l'ordre social complet. L'axe social, depuis un siècle, s'est retourné bout pour bout. On citait encore, dans mon enfance, avec admiration, le trait de l'américain Astor, devenu millionnaire pour avoir été vu ramassant un clou, sur le trottoir, par un négociant qui, frappé de cette inclination utilitaire, prit le jeune homme à son emploi et en fit plus tard son successeur. On cite maintenant ce même trait pour en montrer le ridicule.

Une seule chose compte aujourd'hui : le temps. Le temps, c'est de l'argent, c'est du radium ; il faut faire fortune, vite et jeune, ou tout est perdu. " Enrichissez-vous à la vapeur", dit l'Américain pratique. " Enrichissez-vous en un tournemain ", répète même le père Didon, dans cette France qui n'a pas assez de marbres et de sculpture pour honorer le génie oratoire d'un Bossuet dont, cependant, l'éloquence ne fut jamais si privilégiée que lorsqu'elle fulmina contre le débordement de convoitises de son siècle, débordement qu'on peut à peine qualifier d'abus quand on songe au crime de notre époque. " Enrichissez vous ", c'est-à-dire faites argent de tout,

dévastez, anéantissez toutes les ressources naturelles pour faire triompher le quotidien à cinquante pages ou toute autre extravagance semblable, mettez en honneur dans toutes les administrations la vénalité, le pot-de-vinage, la concussion sous toutes ses formes ; multipliez le luxe et les séductions ; affamez le peuple avec vos corners et vos trusts ; faites mieux encore : déclanchez la guerre avec ses horreurs et son bolchévisme mais aussi avec ses plantureux contrats dont vous prendrez votre part, mais enrichissez-vous.

Malheur à notre époque qui ne voit plus le prolétaire, comme autrefois, préférer souvent son sort à celui du thésaurisateur qui n'arrivait à l'aisance qu'en cheveux blancs après une vie de soucis constants ; à notre époque où, au contraire, la fortune vient s'offrir aux seules combinaisons, trop souvent malhonnêtes, d'adolescents qui accordent plus de loisirs et de jouissances à leur travail que l'ancien thésaurisateur n'a jamais rêvé d'en orner sa retraite.

Non, on ne fera jamais assez de bien à l'humanité pour compenser le mal que lui inflige la démoralisation des classes laborieuses devant les fortunes subitement édifiées. On tremble, on s'insurge, dans la ploutocratie, au seul mot de socialisme et on regrette le bon vieux temps monarchique. Mais, à ce point de vue, ce temps fut le triomphe du socialisme, puisque la masse jugeait légitime que la splendeur du luxe, la richesse, le génie des beaux-arts, comme la majesté et la puissance, fussent l'apanage, pour ainsi dire exclusif, de la souveraineté.

Un sourd ferment de révolte dont l'explosion volcanique est universellement en menace, voilà ce qui retourne de la condition présente qui a réduit toutes les classes à deux : le jouisseur et le prolétaire, en rayant du dictionnaire le mot : économie. Et cependant, cette menace retrouve partout cette même incrédulité ironique qui accueillait, il n'y a pas dix ans passés, la prédiction universelle que la course européenne aux armements allait précipiter la fatale échéance, dont il est fort douteux que le monde puisse jamais se relever.

II

L'AUBERGE

PREMIER DEUIL

C'est dans l'auberge, longtemps maison basse, toute en longueur, que, suivant l'expression d'illustres mémoires, ma mère infligea l'existence à ses douze enfants. Nous perdîmes une petite soeur à l'âge de quatre ans. Est-ce la peine de signaler ce deuil blanc d'un ange, à la distance de plus de cinquante années ? Oui, car elle mourut du croup.

Si je m'afflige, au point de paraître excessif, de notre époque de progrès à rebours dans l'ordre social, la justice m'impose le réconfortant devoir de rendre hommage aux conquêtes enregistrées depuis un demi-siècle dans le domaine scientifique et dont les plus nobles sont indubitablement celles qui ont arraché l'humanité aux horreurs pathologiques de la diphtérie et de la rage. Le médecin assistait alors impuissant et découragé dans ces horreurs

On nous avait caché la longue agonie et les affolantes suffocations de la pauvre petite En la voyant reposer sans vie sur les genoux de mon père, sculpturalement belle dans sa pâleur de cire, sa chevelure d'or étalée, je la croyais endormie et ne pouvais comprendre le désespoir de ce bon père, en même temps affaissé d'insomnie, et refusant de se détacher du petit corps pour le remettre à l'ensevelisseur.

Le croup ! On s'épouvante du garrot espagnol qui gradue savamment mais rapidement l'asphyxie du criminel, réprouvé de la société ; mais le croup qui vous empoigne dans les bras cette fleur d'innocence, ce rayon de joie qu'est la fillette adorée et l'étrangle lentement avec des raffinements de barbarie :

Et penser qu'il s'est trouvé des génies héroïques, des Roux et des Pasteur pour racheter l'humanité d'une telle malédiction et qu'il ne se rencontre personne pour la sauver de son propre crime : la guerre

LA VISITE DES SAUVAGES

Le mot de passe d'un nouveau petit frère était : la visite des sauvages, dont le passage nocturne s'accompagnait invariablement d'une méchante fracture de jambe de la mère, forcée de garder la chambre.

Cette tradition se justifiait encore alors de l'apparition fréquente d'Indiens. Ils nous arrivaient chargés de pelleteries. Le père Guillaume Léveillé, lui-même trappeur intrépide, éventait leur visite avec un flair merveilleux. On le voyait, le même soir, dans un coin de la salle où fumaient les silencieux Indiens, tenir avec un compère une conversation animée à la cantonnade :

— Dis-moi donc, petit frère, si c'est pas trop décourageant comme les peaux sont à terre. Je perds cinq cents piastres, cette année, etc.

Et l'autre :

— Ah ! mé, mé. C'est donc pareil partout ? Moi, j'en perds deux cents. Tout se donne : l'ours, le castor, la loutre.

Et les enfants des bois, si rusés devant le renard, et même conquérants de l'imprenable carcajou, donnaient dans le piège humain avec une stupidité de marmottes.

Il apparaissait parfois, sous nos spacieuses remises, des traineaux chargés d'un produit qui m'intéressait autrement que la fourrure : la truite du Nord. Qui se douterait maintenant que de minuscules réservoirs voisins, comme le lac Rond, le lac à Marois, expédiaient la plus belle truite rouge à Montréal, à pleines poches ? Quant à la grise du lac Ouareau, dont le

poids variait de dix à vingt livres, elle arrivait à pleine traîne, donnant l'illusion d'une charge d'érable.

Il faut admettre que nos pères n'avaient pas une esthétique sportive très raffinée. Dans toute charrette qui se dirigeait vers les grands lacs, se cachait l'appareil de pêche au filet. Malheur à la truite qui dédaignait l'amorce de la ligne ! Elle scellait le sort d'innombrables soeurs condamnées à la capture en mailles. Cette pêche semblait aux pionniers du nord si légitime que la répression légale se heurta longtemps à la plus vive résistance, même dans la classe dirigeante. On rappelle le cas de cet original propriétaire de moulin, de Sainte-Adèle, Adolphe Marier, qui, ses filets confisqués et lui condamné à l'amende, refusa de payer et de laisser payer pour lui l'honorable Norbert Morin, son ami personnel, et prit le chemin de la prison de Sainte-Scholastique où il passa quinze jours à se fabriquer un nouvel appareil prohibé sous l'oeil amusé et bénévole du geolier

AUTRES HOTES

La physionomie de l'auberge prenait quelquefois une étrange animation. Il n'était pas rare qu'aux Indiens, aux coureurs des bois, et aux colons du nord, se mêlassent de nombreuses compagnies de voyageurs de chantiers, des Pieds-Noirs-orangistes des Mille-Iles, des Irlandais, quelques Espagnols et Italiens, voire des nègres et d'assez nombreux Français, que nous nous étonnions fort de voir préférer le whisky au vin. Cette promiscuité de races n'était pas toujours harmonieuse. L'effervescence s'emparait quelquefois des voyageurs de chantier, revenus de Bytown. La plupart d'entre eux avaient fait le coup de poing, même parfois et malgré eux le coup de bâton, avec les orangistes d'Ottawa et la paix n'était guère durable ni possible en présence de leurs frères jaunes d'ici, ces féroces Pieds-Noirs chargés, en plus, du crime de

leurs pères qui promenèrent la torche incendiaire chez les patriotes, à la suite de l'armée de Colborne, et terrorisèrent le berceau de Saint-Jérôme. Oh ! les beaux géants que les champions pugilistes de nos voyageurs, tel Isidore Larocque, qui reléguaient aux médiocres les lâchetés du jurement.

Le protocole de la partie carrée était simple. On ne savait, de part et d'autre, d'anglais ou de français que juste assez pour s'outrager, se donner de la *Tête de pioche*, d'un bord et du *Canuck*, de l'autre, et se provoquer par des gestes significatifs. Les habits tranquilllement déposés et sans un mot de plus, on sortait dans l'enclos et, devant le faîte des remises garni de spectateurs, méprisant les supplications de mon père, nos gens faisaient, de leurs terribles gourmades, gicler le sang des nez aplatis et cracher les dents écrasées par rangs, tandis que leurs adversaires avaient recours à de félons stratagèmes forçant les nôtres à faire usage du formidable coup de pied dont chacun se piquait d'imiter Montferrand.

Des athlètes, tous de haute stature, qui illustrèrent cette époque jérômienne, il convient de mentionner les deux frères Larocque, Isidore et Zotique, le père Edouard St-Aubin et ses fils, Abraham et Benjamin J'ai vu, plus tard, de ce dernier, le moins puissant de sa famille, un modeste exploit qui suffira à justifier ma nomenclature. Il y a une trentaine d'années, en compagnie de deux amis, dont le regretté notaire Petit, j'avais accepté de Benjamin une invitation à la pêche au carrelet, au confluent d'un gros ruisseau du Cordon avec la rivière du Nord. Nous étions loin de nous attendre à une exhibition de force de cet homme, de haute taille, il est vrai, mais dont la maigreur et le maintien recourbé annonçait un anémique. Il nous avait devancés au rendez-vous, où nous trouvâmes le carrelet tendu et lui-même occupé à manoeuvrer une chaloupe. Mais il fallait le voir, ce carrelet. Le filet de base couvrait à peu près toute l'embouchure du ruisseau et la perche, qui fonctionnait à levier, était un véritable mât de capi-

taine de milice. Nous ne pouvons résister à la tentation et nous l'essayons chacun à tour de rôle et de bras sans pouvoir lui donner seulement un frisson. Sur un signe de Benjamin que c'est le bon temps de tirer, nous réunissons nos forces et nos poids, suspendus au bout de la perche et stupéfaits de voir que la partie immergée ne bronche pas. Tout confus, nous regardons venir Benjamin, souriant aimablement, qui nous excuse du manque d'habitude, et de ses deux grandes mains jointes et avec un éclat de rire, fait jaillir le carrelet où frétillaient deux jolies carpes.

J'ai parlé de nègres. Ils nous réjouissaient de leur musique de banjo et de leurs contorsions de faces de démons ; cette musique, d'abord assez intéressante par sa nouveauté, ne tardait pas à lasser les gigueurs qui ne se gênaient pas, à la fin, de demander au musicien de lâcher ce tapotage et de se servir de l'archet.

Un de ces nègres causa une sensation d'un genre différent. Le curé Labelle venait à peine de s'installer au presbytère de Saint-Jérôme que la rumeur prit feu qu'il songeait à nous relier à la métropole par un chemin de fer et on en rêvait dans toutes les maisons. C'est dans cette effervescence que la nouvelle courut qu'il venait d'arriver à l'auberge un nègre qui imitait les chars à la perfection, et, le soir, l'auberge se remplit de curieux. Avec un moulinet progressif des mains et un tympanement accéléré des pieds, il rappelait le mouvement des roues et le bruit du train, tandis que de sa bouche lippue, partaient les crachements rythmés de la locomotive, interrompus seulement par le cri strident du sifflet Ce qui ne manquait pas de comique, c'étaient les nombreuses interjections : " Bravo ! c'est bien cela ! comme c'est naturel !" d'enthousiastes qui n'avaient jamais vu la ville.

Quant aux Français, ils nous paraissaient singuliers avec leur unanimité à se gargariser la luette d'énergiques grasseyements et quelques-uns avec leurs exagérations méridio-

nales. Un d'eux, un peu éméché peut-être, nous fit bien rire dans notre chambre d'enfants, quand, une nuit, à mon père qui voulait l'empêcher de monologuer à tue-tête, nous l'entendîmes répondre d'une voix cinglante :

— Comment voulez-vous que je dorme ? Je n'ai pas de lumière !

Il en vint de plus distingués quand éclata la fièvre des mines ; mais malgré leur grande instruction d'ingénieurs, on se demandait s'ils pouvaient être bons chrétiens et manger, comme ils le faisaient, des cuisses de grenouille et de la salade de pissenlits.

Saint-Jérôme connut de bonne heure le savoyard, montreur d'ours. Ce qui étonnera davantage c'est qu'il entendit parler, dès cette époque, de prohibition. Le rapport, s'il vous plaît ? Patience. Un montréalais, de passage, était à vouer à l'enfer le poison mortel de l'alcool et à vanter, aux oreilles ahuries, cette prohibition que j'ai moi-même accueillie plus tard comme pis-aller en attendant l'établissement d'un contrôle acceptable à la liberté individuelle. Son sermon est interrompu par un claironnement métallique qui fait courir les auditeurs dans la rue où un ours énorme attend, muselé, près de son cornac, le signal du manège. Les voyageurs jubilent et acclament chaque tour, mais avec frénésie le tour de l'ivrogne, histoire d'agacer les nerfs du prohibitionniste. Mais voici que l'un d'eux s'avise d'une idée diabolique. Il se présente au montreur, armé d'une bouteille de whiskey, et en obtient, moyennant récompense, de la faire boire à l'ours dont c'est plaisir de voir les lampées. — " Hé ! là, mon oncle, apostrophe le voyageur au montréalais, as-tu jamais vu une bête sauvage toucher au poison ? " — Et le prohibitionniste, en bon Canadien-français, de rire avec les autres.

On aurait pu se demander à certains moments s'il était possible à des parents d'élever chrétiennement une famille dans un tel milieu. La réponse est que nos quatre soeurs fi-

rent d'excellents mariages, chrétiens et sociaux, et que le rêve ardent de notre mère s'est réalisé : la consécration sacerdotale dans sa postérité, et mieux encore peut-être, puisque le sang de cette postérité a coulé sur le champ de bataille européen pour la cause de la civilisation.

C'est peut-être même ici le lieu d'ajouter qu'en parcourant d'un coup d'oeil rétrospectif d'ensemble les carrières professionnelles fournies par ma famille qui prit une place honorable dans la classe instruite de Saint-Jérôme, je me crois justifiable de m'applaudir comme je l'ai fait de mon origine prolétarienne que d'absurdes préjugés, même en notre temps seraient tentés de trouver humiliante mais dont l'histoire honore mes aïeux en laissant deviner en eux une invincible détermination de se créer un foyer libre au prix d'héroïques sacrifices.

D'ailleurs, cette classe instruite des Nantel, des Prévost, des Ouimet, des Fournier, a-t-elle jamais rougi de son origine plébéienne ? Ne s'enorgueillissait-elle pas, au contraire, et ne parlait-elle pas avec reconnaissance de l'humble forge, de la modeste tannerie, de la pauvre boutique du fondateur de la famille ?

C'est pourquoi il m'a paru légitime et sans profanation de de mon foyer, d'accorder à la physionomie de ce passé, si différent de notre époque, une profusion de tableaux qui tiendraient du hors-d'œuvre dans un ouvrage à simple prétention historique.

III

VUE D'ENSEMBLE

TOPOGRAPHIE. — MOUVEMENT GENERAL.— REMINISCENCES.

La Reine du Nord n'a pas à s'énorgueillir de sa parure, si on ne rappelle que son alignement presque uniforme de maisons en bois où un édifice à trois étages eut produit l'effet d'un gratte-ciel. En revanche, elle triomphait de ses rivales par sa couronne d'émeraude, ses plantations, qui en faisaient un véritable éden ajoutant au charme du site pittoresque et dénotant l'esprit de progrès de ses citoyens. Cette luxuriante végétation ne savait pas seulement plaire : elle offrait parfois une utilité de premier ordre. A une époque où l'on comprend combien élémentaires devaient être les moyens de combattre l'incendie, le salut fut plus d'une fois assuré par l'épais feuillage de nos érables servant de coupe-feu.

L'organisation municipale était encore récente et c'est la concession seigneuriale qui s'était chargée, dès l'origine, de remplacer par sa prévoyance l'intendance de construction et de voirie Pour la plupart des jérômiens actuels, dont les titres de propriété foncière n'ont pas à interroger plus loin en arrière que l'établissement cadastral, je crois que ce sera une révélation que la lecture d'un de ces contrats de concession, monument historique, que j'ai recueilli dans le greffe du notaire Lavallée, dont mes fonctions me font disposer officiellement. Celui que je vais transcrire, le premier qui m'est venu à la main, intéressera plusieurs anciennes mémoires jérômiennes, qui ont bien connu, le concessionnaire, un personnage fameux de la vieille bande de musique, le " père Milan ".

" PARDEVANT les Notaires Publics, pour cette partie de la Province du Canada constituant ci devant la Province du Bas-Canada, résidants dans le district de Montréal, soussignés :

" FURENT PRÉSENTS : l'honorable GABRIEL ROY, de la paroisse de St-Laurent, en l'île de Montréal, Tuteur légalement élu en justice à Demoiselle VIRGINIE LAMBERT DUMONT, mineure, issue du mariage de feu CHARLES LOUIS LAMBERT DUMONT, Ecuier, en son vivant Co-Seigneur de l'augmentation de la Seigneurie de Mille-Iles et autres lieux feue avec Dame Sophie Roy Bush, autorisé à l'effet des présentes par avis de parents et amis homologué en Cour du Banc du Roi du district de Montréal, le premier de mars mil huit cent quarante-trois, par l'Honorable Hypolite Roy, Ecuier, Commissaire du Terme Inférieur de ladite Cour et Pierre Laviolette, Ecuier, Bourgeois résidant en la paroisse de St-Eustache, dans ledit district et Dame Marie Elmire Lambert Dumont, son épouse qu'il autorise à l'effet des pré-présentes, aussi Co-Seigneuresse de ladite Seigneurie de l'augmentation des Mille-Iles et autres lieux ;

" LESQUELS, du consentement de Narcisse Morand, journalier, résidant en la paroisse de St-Jérôme, dans ledit district, à ce présent, ont volontairement reconnu et confessé par ces présentes avoir baillé et concédé à titre de cens et rentes contières seigneuriales et non rachetables dès maintenant et à toujours, sans néanmoins aucune garantie restitutions de deniers ni recours quelconques en quelque sorte et manière que ce soit ou puisse être, à Emilier Valiquette, huissier, résidant en ladite paroisse de St-Jérôme, à ce présent, et acceptant preneur pour lui ses hoirs et ayant cause à l'avenir : Un Emplacement sis et situé au Village Dumontville, en ladite paroisse de St-Jérôme, en la continuation de la Seigneurie des Mille-Iles, désigné sous le numéro quatre, contenant soixante pieds de front sur cent vingt pieds de profondeur, tenant par-

devant à l'ouest de la rue St-George, parderrière à numéro cinq appartenant à Pierre et Auguste Labrie, sur la rue du Roi, d'un côté à numéro trois appartenant à l'Honorable Gabriel Roy et de l'autre côté à numéro cinq appartenant à Octave Brière, sans bâtiment dessus construit.

" Le preneur a dit bien connaître lequel dit Emplacement pour l'avoir vu et visité et dont il est content et satisfait ; et il pourra en jouir dès ce jour ainsi que ses hoirs et ayant-cause, aux clauses, conditions et réserves suivantes, savoir :

" 1. — Que ledit preneur, ses hoirs et ayant-cause, seront tenus de payer par chaque année aux dits Seigneurs, leurs hoirs et ayant-cause, au lieu qui leur sera indiqué en ladite Seigneurie, la somme de quinze chelins courant, payable en monnaie d'or ou d'argent ayant cours en cette Province, et un sou de cens pour tout ledit Emplacement. Le tout de cens et rentes foncières, seigneuriales, annuelles, perpétuelles, et non rachetables, et payable par chacun an au onze de Novembre, et dont le premier payement se fera et sera dû le onze de Novembre prochain, et de là continuer en avant et aussi longtemps que ledit preneur, ses hoirs et ayant-cause seront détenteurs dudit Emplacement ou de partie d'icelui ; néanmoins liberté auxdits Seigneurs, leurs hoirs et ayant cause, de changer le terme de payement desdits cens et rentes qui porteront profit de lods et ventes, défauts, saisine, amendes et tous autres droits seigneuriaux quant le cas y écherra, sans que la division dudit Emplacement ne puisse en opérer aucun dans les dits cens et rentes qui resteront indivisibles dans toutes les parties.

" 2. — Que dans le cas où ledit preneur, ses hoirs et ayant-cause vendraient, donneraient ou échangeraient une partie dudit Emplacement, le nouvel acquéreur sera tenu de fournir, à ses frais, auxdits Seigneurs, leurs hoirs et ayant-cause, dans le délai de vingt jours après la passation de l'acte d'acquisition, un procès-verbal d'arpentage de ladite partie de terrain ainsi acquise.

" 3. — Que ledit preneur, ses hoirs et ayant-cause tiendront feu et lieu sur ledit Emplacement dans un an et un jour à dater de ce jour, et à défaut d'y tenir feu et lieu comme dit est ledit preneur consent d'être déchu de plein droit du susdit Emplacement et qu'en ce cas, il soit concédé à une autre personne sans aucune formalité de justice.

" 4. — Que ledit preneur, ses hoirs et ayant-cause, seront tenus de fournir aux dits Seigneurs, leurs hoirs et ayant-cause, dans le délai de huit jours à compter de cette date copie des présentes.

" 5. -- Que ledit preneur, ses hoirs et ayant-cause, seront tenus de passer titre nouvel pour ledit Emplacement aux dits Seigneurs, leurs hoirs et ayant-cause dans vingt-huit ans à compter de cette date.

" 5. — Que ledit preneur, ses hoirs et ayant-cause ne pourront donner ou autrement aliéner ledit Emplacement ni aucune partie d'icelui à aucune main-morte, ni communauté ni y mettre cens sur cens, ni construire sur ledit Emplacement aucun moulin de quelqu'espèce que ce puisse être sans la permission par écrit desdits Seigneurs, leurs hoirs et ayant-cause.

" 7. — Que ledit preneur, ses hoirs et ayant-cause seront tenus laisser un trottoir sur ladite rue St-George de huit pieds de large, mesure française et de bâtir la maison ou les maisons qu'ils pourront construire sur ledit Emplacement au bout des huit pieds ci-dessus alloués pour un trottoir et en ligne parallèle avec leurs voisins, comme aussi ne pourront construire aucune autre bâtisse sur ledit Emplacement qu'à une distance qui ne devra pas être moindre de dix pieds dudit trottoir, et de clôturer ledit Emplacement dans tout son contour en poteaux, lisses et planches, ou en pieux debout.

" Se réservant, lesdits Seigneurs, pour eux, leurs hoirs et ayant-cause, les mines et minéraux qui pourraient se trouver sur ledit Emplacement avec le terrain nécessaire pour les exploiter.

" Se réservant en outre lesdits Seigneurs, pour eux, leurs hoirs et ayant-cause le droit de retraite conventionnellement, même par préférence aux parents lignagers la totalité ou partie dudit Emplacement à toute mutation d'icelui, ou acte équipollent à mutation, en prenant les mêmes termes de payment du prix porté au titre de ladite mutation et prenant les charges de l'acquéreur qui en sera en outre remboursé de ses frais, mises et loyaux coûts.

" A toutes lesquelles charges, clauses, conditions et réserves susdites, ledit preneur s'est soumis et obligé pour lui, ses hoirs et ayant-cause, a promis y satisfaire et le tout suivre et exécuter et payer bien et dûment lesdits cens et rentes seigneuriales auxdits Seigneurs, leurs hoirs et ayant-cause en temps et lieu susdits sous l'obligation et hypothèque de tous leurs bienmeubles et immeubles et spécialement de celui-ci concédé, une obligation ne dérogeant à l'autre.

" Et si ledit preneur, ses hoirs et ayant-cause manquent de satisfaire au contenu ci-dessus, en ce cas pourront lesdits Seigneurs, leurs hoirs et ayant-cause rentrer de plein droit en possession dudit Emplacement et le réunir au domaine de la dite seigneurie pour en disposer en faveur de qui bon leur semblera sans être tenu de garder ou observer aucune formalité ni figure de procès.

" Et pour l'exécution des présentes, lesdites parties ont élu leur domicile sur l'Emplacement ci-concédé

" DONT ACTE : Fait et passé au village Dumontville, en ladite Paroisse de St-Jérôme, en l'Etude de A.-B. Lavallée l'un des Notaires soussignés, l'an mil huit cent quarante-sept, le trois de mars avant-midi et ledit Narcisse Morand a déclaré ne savoir signer, de ce enquis et lesdits Seigneurs et Seigneuresses ont signé avec nous Notaire après lecture faite."

Dans le parc central actuel se dressait le vieux clocher dont Saint-Jérôme conserve pieusement les deux voix antiques, surmontant une église en pierre, de modestes proportions, construite, je crois, en 1839.

Cet édifice possédait une simplicité de lignes pour ainsi dire enfantine — l'enfantin réagit quelquefois en byzantin — mais il n'en faisait pas moins notre orgueil avec son humble voisin de gauche, le presbytère qu'ombrageait un bosquet touffu, quand il rappelait le souvenir d'un saint prêtre comme le curé Thibault, ou qu'on voyait officier à la messe l'apôtre de la colonisation, le curé Labelle.

Le vieux temple s'animait joyeusement aux grandes solennités religieuses. Il retentissait alors de la musique de Lambillote, si décriée de nos jours. Il fallait entendre quelque chose comme le *Magnificat* de Pâques en ce temps où florissaient les chœurs mixtes, les femmes au soprano et les enfants à l'alto, et où la virtuosité résidait en partie dans la puissance de la voix. Mais les derniers échos de l'amen n'étaient pas encore expirés que trois formidables coups de tambour annonçaient un air triomphal de la vieille fanfare : et tout ce déploiement ne faisait que traduire l'élan de foi unanime.

Une construction assez vaste et de style aussi peu prétentieux flanquait la droite de l'église : le couvent des sœurs de Sainte-Anne, qui recevait dès lors des élèves de fort loin dans la province. Ce renom ne devrait pas aujourd'hui paraître usurpé, dans plus d'un endroit de la province, si je rappelle qu'on ne trouvait rien de remarquable à ce que les élèves de ce couvent fussent capables d'écrire toute une page sans faute d'orthographe. Sur le terrain actuel du bureau de poste, en face et à un arpent environ de l'église, se voyait une construction rudimentaire en planches qui excita longtemps l'intérêt des jérômiens : le Husting, seul nom alors populaire de la tribune électorale. Le husting connut des heures glorieuses avec les deux Morin, Siméon, l'idole des foules, et Norbert le

grand citoyen, et quand il servit à l'éloquence des Masson, des Chapleau, des Taillon, des Laflamme et des trois Prévost. Il fit même la connaissance de l'ineffable Charles Thibault, de singulière et intarissable mémoire. Je savoure encore le souvenir d'une momerie dont il nous gratifia comme d'une de ses forces dont il contenançait toujours ses hableries.

C'était un jour de proclamation La tâche oratoire était facile. Thibault, parlant de l'adversaire défait, un homme de profession, traitait onctueusement sa défaite comme un bienfait pour le vaincu si on songeait aux sacrifices qu'aurait entraînés pour lui la vie publique. Voulant là-dessus réjouir l'assistance de quelque facétie il racontait le trait de l'Américain pratique, voyageant en grand'charrette, attelée à boeufs, dans l'ouest, et qui, s'étant fait voler son attelage pendant qu'il s'était endormi, se tâtait au réveil en se raisonnant : "Est-ce bien moi ? Si c'est moi, j'ai de la malchance, j'ai perdu mes bœufs. Si c'est pas moi, quelle bonne affaire, j'ai trouvé une grand'charette ". De même, continuait-il, notre ami peut se dire en se tâtant : "Si c'est moi, j'ai perdu mon élection. Si c'est pas moi, j'ai trouvé une magnifique clientèle." Le rire partisan secouait encore les quelques centaines d'auditeurs qu'on voit Charles Thibault solennellement enlever son vieux haut de forme, diriger au ciel un vaste front fuyant et deux grands yeux extatiques pour entonner d'une voix de tonnerre l'angélus dont le premier coup venait de sonner à l'église.

Peut-on ne pas rappeler, pour mention seulement, les joûtes oratoires qui suivirent, celles d'Eudore Poirier, le magnifique tribun, aux prises avec Chapleau puis avec Alphonse Nantel dont les débuts furent modestes mais qui ne tarda pas à devenir une puissance parlementaire et de journalisme.

Tout près et presqu'en ligne avec l'estrade s'élevait la *cabane* du père St-Michel, véritable monument historique dans les mémoires de cette génération, avec son débit de bière d'épinette, de biscuits à la mélasse et d'alléchantes pralines de

tire, et où les yeux s'écarquillaient intrigués devant l'écriteau enguirlandé de sapinages fleurant frais : "Aujourd'hui pour de l'argent, demain pour rien." Mais la cabane avait aussi d'autres attraits. Ce brave et volubile petit vieux qu'était le vendeur, émigré de France, possédait une instruction remarquable. Il avait fait de son établissement, à part l'attrait des friandises, un guignol de l'enfance et même un théâtre de cinéma, si l'on peut appeler ainsi le spectacle en commun, six par six, dans les oculaires d'un grand stéréoscope où défilaient les panoramas et tableaux historiques animés du déploiement d'érudition du metteur en scène.

Nombreux, en outre, étaient les gens qui venaient là se faire lire la gazette sans bourse délier. Non moins intéressante la clientèle des amoureux illettrés, garçons et filles, qui venaient demander à la surperbe calligraphie du père St-Michel, la précieuse missive d'amour qu'on rapportait le coeur battant.

Le bureau de poste se tint longtemps en l'étude du notaire Villemure, dont la maison existe encore à l'angle des rues Saint-Georges et Sainte Julie, pour deménager plus tard à une extrémité du bureau d'enregistrement.

L'enseignement masculin, il y a cinquante ans et plus, se donnait dans la grande école en bois dont la charpente a été conservée, je crois, dans la résidence qui domine l'éminence qu'on voit à l'extrémité de la rue Sainte-Julie, près de la gare de chemin de fer du C P R. On a fait disparaître, il y a quelque vingt-cinq années, du pied de la colline, une roche énorme, moraine de l'âge glaciaire, que l'enfance de mon époque ne peut oublier tant elle occupait de place dans nos ébats d'écoliers en récréation. Pour donner une idée de l'intérêt qui s'attachait à cette roche, elle faisait discuter la question de savoir si les pierres sont susceptibles de croissance et certains prétendaient qu'elle grossissait avec le cours des années.

Cette école obtint une vogue méritée sous la maîtrise d'un

instituteur de grande réputation : le père Green, qu'on aime à revoir, à cinquante ans de distance, dans ses blancs favoris. Un seul mot fera son éloge. Plusieurs hommes d'affaires, entre autres un négociant du nord qui a fait honneur tant au commerce qu'à l'administration municipale du comté dont il fut plusieurs fois préfet, n'ont pas reçu d'autre instruction que la sienne.

Une chose, à mes yeux, dépare cette époque scolaire. Le père Green possédait beaucoup de largeur d'esprit mais non au point de s'affranchir du règne universel de la brutalité dans les corrections corporelles qu'on prodiguait *fortiter in modo* comme *in re*, bien qu'on les assurât pleines de mansuétude en les comparant aux âges antérieurs. Elles étaient même d'une injustice révoltante. Ainsi, le magister battait les petits avec une lanière épaisse mais très flexible qui faisait suer le sang aux pauvres menottes, tandis que la patoche des grands, à mains squammeuses, était un large cuir rouge rigide, éclatant comme un coup de feu et terrorisant les jeunes oreilles, mais n'infligeant aucune douleur appréciable au patient toujours disposé à rire en retournant à son siège. Je vous le dis que les jours de grande exécution, annoncée de la veille, l'école s'emplissait de senteur d'ail, le grand anesthésique de la main, alors en vogue.

Ne peut-on pas dire que les corrections ne corrigent rien avec autant sinon avec plus de vérité qu'on a dit que la prohibition ne prohibe rien ? Il me semble que l'enfant n'accepte pas la délégation paternelle d'un pouvoir si exorbitant : le délégataire reste à ses yeux un étranger et peut-être un ennemi détesté. La seule différence de sexe ne m'explique pas le fait que le couvent était aimé et l'école haïe. La différence des procédés autoritaires devait y contribuer.

Quelques jérômiens fréquentaient le collège classique, principalement le petit Séminaire de Sainte-Thérèse. Mon aîné était de ce nombre. Il ne faut pas croire que mon auteur

s'était, un matin, éveillé dans son lit d'aubergiste avec l'idée ambitieuse en tête de fonder une famille de médecins et d'avocats. C'est la main du prêtre qui faisait éclore les vocations : c'est de la sélection de cette main que naquirent nos plus glorieuses carrières publiques. C'est aux instances du curé Thibault que mon père céda en faisant du futur médecin un séminariste, destiné au sacerdoce, et qui pourvut lui-même, plus tard, à l'instruction de ses frères.

Quel évènement pour nous que la promenade de visite au collège de Sainte-Thérèse en procession de carrioles ! La splendide architecture à nos yeux que ce gigantesque rectangle de pierre grise surmonté d'un dôme tout étincelant des feux du soleil. Et les séances dramatiques où nos grands frères figuraient en comparses et en personnages muets. On se représente l'animation du parloir au congé du Jour de l'An alors que ne venait à personne le rêve de vacances des fêtes. A travers les effusions, il se produisait des incidents drôlatiques. Voici un souvenir de mon père dont nous fûmes longtemps égayés.

Mon père était très joyeux et il savait montrer avec la clientèle habituelle tout l'entregent de l'aubergiste populaire. Mais il suffisait de la présence d'un personnage étranger et encore plus d'une dame inconnue pour l'intimider à lui faire perdre contenance malgré son air de politesse toujours souriante. Un jour, au parloir du séminaire, il lui sembla reconnaître, en une jolie toilette, une demoiselle Sauvé, de Saint-Hermas Le voilà pris de la démangeaison de renouer connaissance, mais il avait à combattre sa terrible gêne native. Il réagissait en se raisonnant : Voyons, ce n'est pas si malin. Je salue tout simplement en disant : "pardon, mais je ne pense pas de me tromper, vous êtes une demoiselle Sauvé". Il se décide. Se croyant sûr de lui-même, il s'avance obséquieux, en disant, croyant répéter mot à mot : "Pardon, mais je ne pense pas de me sauver, vous êtes une demoiselle Trompée"

Un autre souvenir que bien des mémoires ont encadré. Deux jérômiens, que je nommerai Albert et Casimir, compagnons inséparables, avaient au collège chacun un jeune fils dont le succès n'allait pas à leur gré, ce qu'ils se cachaient l'un à l'autre. Casimir était d'une réserve imperturbable, tandis qu'Albert le taquinait joyeusement à tout propos et prenait un malin plaisir à le gausser de sa prétendue lâdrerie. Un jour de visite commune, Albert prend son garçon à part, au parloir, et après quelques remontrances, fait l'inventaire de sa lingerie et de ses autres menus besoins, puis ayant additionné, ajoute : "cela te prendra $5.00 pour les deux prochains mois et voilà 25c. pour tes plaisirs Maintenant je te donnerai les $5.00 en partant, devant tout le monde. Tu remercieras, mais pas un mot de plus."

A l'heure de la séparation, Albert élève la voix. Les regards se retournent : " Mon garçon, dit-il, je ne suis pas riche, mais pour récompenser ta bonne conduite, il me fait plaisir de te laisser en cadeau un beau $5.00 ". Tête du voisin Casimir. Va-t-il abouler à son tour ? Il ne se laisse pas désemparer. Il tire un portefeuille bien garni, déplie deux billets de $5.00 qu'il exhibe à son fiston comme pour une relance, en disant : " Tiens, tu vois cela, voilà ce que tu aurais eu si tu t'étais conduit comme le garçon d'Albert ". Et il remet l'argent en portefeuille.

L'INSTITUT

Le seul édifice en bois portant quelque cachet d'élégance, un peu de colonnade avec un chapiteau, était l'hôtel de ville, qu'on appelait l'Institut, qui plus tard fit place au bureau actuel d'enregistrement. C'était en même temps le siège de nos cours de justice, et surtout pour nous, gamins, la salle d'exercice de *la bande*, seul nom alors employé dans toute la province pour désigner les fanfares. La bande devait être déjà

fort ancienne, car dès cette époque on montrait dans le grenier du directeur, le Dr Prévost, comme instruments hors d'usage, des formes surannées, serpents, bassons à clefs multiples et compliquées.

C'était une tâche pour le directeur que de maintenir cette organisation qu'il patronna et fit progresser jusqu'à sa mort, à force de sacrifices personnels.

Comment recruter des musiciens à cette époque, où la la bonne volonté était générale mais l'instruction artistique si rare ? Mais on tenait à faire partie de la bande. C'était si joli, le coup d'oeil, en processsion de la Fête-Dieu, de ces lignards en veston rouge écarlate et pantalon de blancheur immaculée ; de battre le pas, pavillons cuivrés touchant presque le dais, et, aussitôt que le tonnerre du canon paroissial avait fait jeter le cri aux femmes, d'attaquer, au signal : *Frappe Milan*, un air de bravoure qui dominait les cloches.

Mais le Dr Prévost avait encore d'autres artifices de recrutement. A l'occasion, la bande dégustait de la bonne bière à la mesure. Ne s'était-il pas avisé d'employer cette joyeuse liqueur à égayer l'aridité de la technique musicale pour les commençants ? Ainsi lorsque la plupart d'entre eux restaient réfractaires à la division théorique des notes en une ronde, deux blanches, quatre noires, huit croches, seize doubles-croches, la difficulté s'évanouissait comme par enchantement dès qu'il leur faisait la démonstration oculaire de la même division correspondant à un gallon, deux pots, quatre pintes, huit chopines, seize demiards.

Tout de même, quelques-uns ne parvenaient pas à déchiffrer certains passages de la clef américaine et devaient même se contenter de jouer par oreille dans les morceaux faciles. Je ne puis me rappeler sans rire les colères de l'un d'eux, quand, la bande jouant en marche, nous nous approchions de lui, curieux de vérifier comment il faisait tant la grosse joue sur une basse dont il ne sortait pas une note. Par contre, le doc-

teur, sur la clarinette, Edouard Marchand, sur le cornet, Stanislas Deschambault, sur le baryton, et quelques autres, jouaient de manière à combler brillamment le déficit, surtout si on n'oublie pas la virtuosité du père Milan, le toujours solennel grosse caisse, faisant tonner son énorme tambour.

La bande a entretenu la gaieté dans Saint-Jérôme et ailleurs pendant plus d'un demi-siècle, car elle était de toutes les réjouissances publiques de la Reine du Nord et de ses voisins. Ses excursions à Terrebonne, New-Glasgow, Sainte-Agathe, Sainte-Adèle, firent époque dans les annales du comté.

A ceux qui seraient tentés de dire avec Théophile Gauthier — ce qui serait particulièrement faux vis-à-vis le public, dans le cas de la fanfare jérômienne — que la musique est le plus dispendieux des bruits, je demanderai ce que l'auteur du capitaine Fracasse aurait écrit s'il eût connu l'automobile.

Où sont les collégiens de nos jours qui préfèrent le son instrumental au cri égosillé de la sirène des rues ? Où sont les fanfares et les concerts publics d'autrefois, en remontant jusqu'à mon âge où l'émoi était si réjouissant quand la bande se mettait en branle pour " battre neuf heures " sur le husting ?

Et je demanderai encore laquelle des deux musiques, fanfare ou trompe d'auto, est plus propre à charmer l'oreille prolétaire ?

COUR DES COMMISSAIRES

On s'en rappelle des séances typiques, alors qu'elle était présidée par un vieil Ecossais aussi ami de l'équité que de notre population, mais peu au fait de notre grammaire. Etait-il en présence d'une contradiction de preuve embarrassante, il délibérait une minute, puis s'adressant, flegmatique, au défendeur :

— C'est moi trop ben connaître le *plaintiff* pour un hon-

nête homme pour crère lui avoir poursuivi toi si tu devais pas. Jugement.

Etait-il pris entre les feux croisés de deux avocats emportés, il les laissait se vider puis prononçait :

— C'est moi rien comprendre en toute. C'est moi fendre en deux.

COUR DE CIRCUIT

Les solennelles assises de la cour de circuit étaient imposantes, sous la présidence du juge Bélanger, avec les joûtes légales des avocats, Chs. de Montigny, de magnifique prestance et d'un verbe à faire défaillir les témoins dans la boîte, et Jos. Boisseau, dont on se rappelle avec admiration la diction impeccable et dont le ton de voix était si sacerdotalement onctueux, sous l'ample toge noire, qu'à une de ses questions on entendit un jour une femme témoin répondre :

— Oui, mon père.

Le prétoire retentissait d'expressions qui paraîtraient aujourd'hui désuètes, comme celles de plaider en droit *soi*.

CONSEILS MUNICIPAUX

Les salles des deux conseils municipaux, village et paroisse, gardèrent longtemps les échos des discussions de procès-verbaux où l'original père Melchior s'est justement illustré. Il savait mettre à profit ses connaissances légales, mais le véritable secret de sa puissance c'est que nul n'a excellé au même degré à faire vibrer le sentiment populaire et à faire appel aux fibres intimes de ce sentiment dans la masse composite que formait le tribunal des assesseurs. Ce personnage est resté légendaire par tout un répertoire de traits d'originalité. Un fait postérieur le fera juger comme force populaire et peindra une page d'histoire municipale.

Le nationalisme, né de l'exécution de Riel et surchauffé des récits de la répression de la rébellion par les troupes du général Middleton, était en pleine effervescence. Un jour, une grande affluence de public, Melchior en tête, prend d'assaut la salle du conseil où le maire et les échevins étaient en séance. La séance s'interrompit sans trop d'esclandre, le mouvement étant prévu. Melchior s'avance, déplie une importante liasse de signatures de gens qui demandaient par leur requête au maire d'offrir sa démission, séance tenante. Le maire en avait pris lui-même la décision, mais il tenait à procéder avec la dignité qu'on lui connaissait en toute rencontre, impassible devant la rumeur plébéienne. Il élève donc la voix pour expliquer son attitude et conclut en voulant rappeler le mot célèbre d'un général : " J'y suis, j'y reste ! " ce qu'une malheureuse absence de mémoire lui fait prononcer en bredouillant :

— J'aurais pu dire comme le célèbre général... le célèbre général...

— Middleton !.... éclate le père Melchior, au milieu d'un tonnerre de rires et de chaises renversées qui jette partout la confusion.

Le public prenait beaucoup d'intérêt aux questions de l'administration municipale. On voyait dès lors se dessiner la loyale opposition de Sa Majesté le Conseil : les rentiers.

Les avons-nous assez, à Saint-Jérôme, ni plus ni moins que partout ailleurs, conspués, bafoués, vilipendés, ces rentiers, ces saloirs, ces arriérés, qu'on trouvait en travers de tout progrès et dont le vote plébiscitaire fit tomber tant de règlements d'emprunt et de bonus aux manufactures ? C'était au point qu'un grand nombre reprochaient au clergé de faire sa cour au rentier parce que ce clergé ne professait pas de mépris ouvert à son égard ; au point qu'on traitait de populaciers des citoyens simplement populaires mais respectueux de toutes les classes.

Eh ! mon Dieu, elle n'avait pas tous les torts, cette loyale

opposition qui triomphe aujourd'hui avec la plus rigoureuse législation prohibant toute subvention à l'industrie.

Combien de corporations de village et même de petites villes, aujourd'hui obérées par-dessus la tête, auraient à se féliciter d'avoir reconnu le rôle utile de ce rouage ?

Le rentier, à ses heures d'oisiveté, ne demandait pas mieux qu'à dévouer son temps gratis pour se faire un merveilleux instrument de surveillance générale de l'administration. C'était un agréable devoir pour lui de rendre compte au conseil de ses constatations expérimentées sur le champ d'exécution des travaux publics. Mais signalait-il un abus, un gaspillage de matériaux, de temps et d'argent, il était assailli, houspillé, par tout un concert de persifflages trop souvent intéressés, et son légitime orgueil finissait par se rebuter jusqu'à lui imposer silence pendant que la dette publique se gonflait sans mesure.

J'ai dit légitime orgueil. Cet homme n'avait-il pas le droit de poser à l'épicier villageois la question : Mon ami, dites-moi qui a construit la première maison de la paroisse, un épicier ou un cultivateur ? N'est-ce pas pour servir ce cultivateur que sont venues s'établir la forge, la menuiserie, et toutes les boutiques qui vous permettent aujourd'hui de vivre ? Vous vivez donc de mes vassaux. Oui, je suis le seigneur de ce domaine, et de quel droit voulez-vous chasser de l'ombre du clocher ceux pour qui il s'est élevé à l'origine et qui trouvent un repos qu'on devrait trouver juste après une vie de labeur le plus opiniâtre employée à produire cette marchandise qu'il vous suffit de vendre pour vous enrichir ?

Je me sentirais coupable si je n'admettais avec candeur que, si les rentiers ne méritaient nullement d'être traités en indésirables, ils devaient se contenter de faire accepter leur rôle d'utile opposition sans aspirer à dominer l'instruction générale. Entre le progrès qui crie sans cesse : En avant ! et la routine qui clame toujours : Halte-là ! mon choix ne peut ba-

lancer : le progrès l'emporte. Mais peut-on ne pas demander la réhabilitation d'une classe si digne de respect et ne pas regretter l'absence de ce rouage public en notre siècle dévergondé, où à force de mépriser les freins de l'expérience et de la tradition, on en est venu à voir l'anarchie universelle, au au lieu du progrès, pousser le cri : En avant !

LE VIEUX MARCHÉ EN BOIS

Le dernier édifice public à mentionner, je crois, est le vieux marché en bois dont tout l'intérêt pour mon âge se concentrait sur le hall servant aux représentations et concerts.

Il s'y joua un drame pathétique : l'*Expiation* qui attira des spectateurs de tous les coins du district, l'affiche annonçant comme acteurs presque tous les notables du village.

N'est-ce pas joli cet effort, qui persista sous d'autres formes, de la classe dirigeante, pour inoculer l'art dans la veine populaire ? Je dois, à ce propos, rappeler, avec reconnaissance, — car j'ai profité de son amitié — le souvenir de ce même avocat, Joseph Boisseau, dont j'ai déjà mentionné le nom. Cet homme, avec d'autres Canadiens, avait connu la pénible aventure du travail dans les mines de l'Australie. Mais il avait gardé là, comme il gardait à Saint-Jérôme, un culte idolâtre de la langue française. Jamais une vulgarité ne déparait sa lente et musicale prononciation, qui tranchait, il faut l'avouer, sur le ton général. Aussi s'était-il passionné de la jeunesse et même de l'enfance, à qui il s'efforçait constamment d'insinuer ses goûts éclectiques, ce qu'il croyait pouvoir obtenir en les occupant constamment, durant les vacances, à organiser des représentations qu'il dirigeait lui-même et dont il n'excluait pas le comique, au contraire, étant lui-même un homme aussi jovial que spirituel. Aussi la scène jérômienne ne chômait jamais durant l'été.

La pantomime était alors une diversion en honneur. Un jeune jérômien, Henri Dorval, en composa une qui eut un franc succès. Les acteurs étaient nombreux et la pièce comportait un seul rôle féminin, obtenu par le travestissement en jeune mariée, de Charles Tison, transformé, sous ses élégantes fanfreleuches, en délicieuse ingénue encore toute émue à son retour de la cérémonie nuptiale. On voulait la noce brillante et le père de la mariée fit éclater l'enthousiasme en introduisant une bande de musiciens ambulants, arrêtés au passage. Ces musiciens, qui n'étaient autres que nos collégiens en vacance, se mirent aussitôt en frais d'exécuter leur programme. Ils accompagnaient de comiques et réguliers frappements de pieds, une seule ritournelle à l'unisson, sur des cuivres plus ou moins discordants, tous, le nez sur leurs lutrins et le dos tourné aux convives sablant le traditionnel champagne.

Mais les plus belles choses doivent prendre fin. Quand on les eut régalés, puis, toujours par signes, félicités et remerciés, on leur signifia que leur mission était terminée. Tous se retirèrent, moins un, singulièrement rétif. Celui-ci s'entêtait dans son coin à jouer l'ennuyeuse ritournelle comme s'il eut été seul au monde. On voulut négocier, lui faire comprendre que les autres partis, il ne pouvait rester là. Inutile. On fait passer le ton ou plutôt le geste, du sérieux à l'impératif, puis à la menace. Peine perdue, et toujours. . . .ra, ra, ra,. . . .ra, ra. Le père, furieux, commande qu'on fasse venir la police. Un constable fait aussitôt son entrée, et, le bâton officiel en garde, s'approche du musicien en levant la main comme pour l'appréhender au dos. Sans perdre une note, l'autre, pour tout mouvement, ne retourne que juste assez le visage pour laisser voir un œil, un seul, mais foudroyant : la police fait volte-face et disparaît de la pièce.

Après quelque manifestation, bien naturelle, de surprise, la partie s'engage pour tout de bon. Aux applaudissements de tous,

le père, très haut coté dans le gouvernement, appelle la force militaire, qui, pour le moment, ne dispose que d'un fantassin. Il se présente flamboyant de rouge et de cuivre, dégaine la baïonnette et, se mettant au fixe, menace le réfractaire. Zut ! même demi-regard et même fuite d'épouvante. Et tout le temps : ta ra ra... ra ra... Le gouvernement prend l'alarme, il vient résolument à la rescousse. Des sonneries de clairon, des hennissements et des piaffements de chevaux dans la coulisse annoncent l'arrivée d'un détachement de dragons. Descendus de selle, ils débouchent en trombe, sabre au clair et, après quelques gentillesses à la mariée rougissante et une courte entrevue avec le père, font sonner la charge. Ils avaient compté sans l'œil fatal, qui les fit pirouetter sur leurs talons éperonnés et honteusement vider la place, ventre à terre.

Désespoir ! Une seule ressource se présente du côté de la force publique : l'artillerie. Une pièce de campagne, précédée d'une équipe d'artilleurs, paraît avec son affût sur lequel paradent trois servants. Toutes ces figures annoncent une détermination à faire peur aux plus braves. Le boulet semble peser plus de dix livres. On suit avec autant de terreur que d'intérêt les préparatifs, la charge, le pointage, l'amorçage, pendant que, là-bas, dans le coin, encore ra ra ra. Mais voici qu'on trempe la mèche dans le pétrole ; on la voit s'allumer et s'approcher, prête pour l'amorce. Attention ! la main est levée pour le signal. On s'écarte effrayé. La mariée se bouche les oreilles et pousse un cri aigu. Feu ! Mais la décharge assourdissante est à peine dans les oreilles qu'on voit le musicien, sans se retourner, cette fois, ni lâcher de jouer, dégager un bras et d'un coup du revers de la main faire lourdement retomber sur le parquet le boulet arrêté dans sa queue d'habit.

Au moment où la consternation est à son comble, on assiste à une scène pathétique : la mariée, agenouillée devant son

père et l'époux, les suppliant de la laisser se sacrifier pour le salut commun. Elle se montre si éloquente de geste et de beauté qu'elle leur arrache ce qui leur paraît la fatale permission. Forte de son héroïque dévouement, la nouvelle Judith s'approche, infiniment gracieuse, de l'Holopherne ensorcelé et lui offre le bras comme pour se faire accompagner. L'autre, sans hésiter, bat la chamade en renversant l'instrument du diable, et s'enlace au bras mignon pour sortir en triomphe. Rideau.

Un rire joyeux s'échappe de la première travée des spectateurs : "C'était si simple !" Cela partait du curé Labelle. Le rire n'en fut que plus colossal.

Plus tard, à la première représentation de la *Leçon de chant*, à l'apparition de l'élève de chant, alors le futur docteur Paul-Emile Prévost, à l'arrière des spectateurs, apparition, comme on sait, inopinée et tapageuse, il se produisit ici comme partout où l'opérette parut, des scènes réjouissantes. Il y eut bousculade générale, au point que nombre de femmes suppliaient leurs maris de les ramener à la maison de crainte de la bagarre ; on faisait appel à la police, entre autres le père Melchior qui, indigné de l'abstention des autorités présentes dans la salle, interpellait le constable :

— As-tu peur, Guénette ? Jette-moi ça dehors ce voyou-là !

On s'imagine les têtes quand, protégé par le constable dont il feignait de vouloir se dégager par force, l'élève de chant se fit jour jusqu'à la rampe qu'il escalada pour triompher l'instant d'après. Il faut dire que le père Melchior était des rares notables à qui on avait gardé le secret et qu'il n'était pas préparé à la mystification pour le simple plaisir d'exercer sa verve originale dans le récit qu'il en ferait plus tard.

Quel joli volume serait l'histoire complète du théâtre jérômien !

A ce marché succéda le marché fantôme du "domaine", — paix à ses planches ! — puis le marché actuel.

INDUSTRIE MANUFACTURIÈRE

Jusqu'à l'implantation de la manufacture Rolland, qui, je le proclame, fut l'éclosion la plus nationale et la plus française de l'industrie canadienne et dispensera de tout autre monument la mémoire du patriote que fut l'honorable Jean-Baptiste Rolland, je trouve peu de souvenirs à noter au sujet du mouvement industriel dans notre ville.

J'ai plaisir à rappeler que mon époque a vu se former par eux-mêmes deux remarquables experts en construction hydraulique : Félix Dorval, et surtout, Honoré Matte, dont la main, sur la demande du curé Labelle, a semé des moulins dans toute la région du Nord, et dont la véritable science mécanique de fils de ses œuvres fut couronnée par le choix que fit de lui la Cie Rolland pour diriger la construction de ses vastes usines.

Il me reste un lointain souvenir de la scie oscillante du moulin Langwell. Il fallait voir ce gigantesque godendard vertical, mû par eau, dans sa lente opération. La scie circulaire du moulin Laviolette ne tarda pas à le supplanter. J'adorais voir et entendre les énormes meules de pierre de la minoterie seigneuriale, dont les meuniers, les Macchabée et les Lauzé, tant ici qu'à Saint-Eustache, formaient une véritable dynastie de famille attachée à la seigneurie. Ne pas oublier, non plus, le moulin à carde du père Côté où l'on se rendait pour voir fonctionner les imposants foulons du rez-de-chaussée.

COMMERCE ET PROFESSIONS

Le commerce était le général. Aucune spécialité. Le crédit fleurissait en plein épanouissement au grand profit des avocats, chez qui le marchand se présentait fréquemment avec des listes de centaines de créances à percevoir. Les principaux magasins, en 1870, étaient ceux de William Gauthier,

Alexandre Fournier, père de notre regretté Dr Emmanuel Fournier, Magloire Duchesneau, et celui de ce typique écossais, le père Langwell, qui refusait net de vendre du drap, contre argent sonnant, à des voyageurs de chantier, en les tançant d'importance de ne pas employer leur pécule à s'établir sur la terre.

Il n'y eut longtemps que deux auberges, toutes deux populaires, la nôtre et celle du père Joannette.

Les professions étaient bien représentées. Le régistrateur, M. J.-A. Hervieux, possédait de grandes connaissances légales que le gouvernement reconnut en le nommant inpecteur des bureaux d'enregistrement. Il fut le fondateur du *Nord*, en 1877, premier journal publié à Saint-Jérôme et alors dévoué à la colonisation. Mais sa plus solide gloire est d'avoir été le père du Dr Henri Hervieux, le brillant professeur de médecine de l'Université Laval, dont la mort prématurée a causé de si nombreux et si vifs regrets dans le monde professionnel. A l'égal de ce nom, brillent, dans les descendances des vieilles familles jérômiennes, les noms du Dr Coyteux Prévost, d'Ottawa, véritable célébrité artistique autant que médicale, et de son. . . mais je dois me restreindre aux morts ; de l'honorable Alphonse Nantel, homme politique, et de Wilfrid Grignon, médecin agronome.

La médecine de l'époque est particulièrement intéressante en ce qu'on y pratiquait encore couramment la saignée. J'ai vu mourir d'apoplexie le curé Groulx. C'était l'été, les fenêtres du presbytère étaient ouvertes et j'étais si jeune que l'image qui m'en est restée en voyant le docteur revenir, lancette en main, avec un bol de sang fumeux, est que cela représentait une boucherie ordinaire. Quelle ignorance ! s'écriait la fringante science médicale de vingt ans après, au retour d'une couple d'années de promenade en France. Et voilà qu'on y revient partout, à cette saignée, avec le nouveau système dogmatique de la pression sanguine.

La pharmacie n'existait pas, et le premier stage de l'étudiant le condamnait à rouler des pilules à la douzaine dans *l'office* du patron. Ces étudiants portaient une réputation peu enviable en certains quartiers. On les soupçonnait d'être les auteurs des profanations de charniers et de cimetières dans le but de se procurer des sujets de dissection. Quelques-uns, se confiait-on, en faisait un véritable commerce avec l'Ecole de Médecine. Cependant on tremblait d'élever la voix, chacun ayant au cimetière des parents sur lesquels les étudiants dénoncés ne manqueraient pas d'exercer leur vengeance. C'est ce qui explique que malgré l'horreur qu'inspirait cette profanation, on pouvait, en contrebande, approvisionner l'anatomie de sujets que l'organisation légale refusait à l'enseignement.

Ce qui fit ouvrir les yeux à cette époque de la médecine c'est l'application du chloroforme à l'anesthésie. Moi qui n'ai jamais pu assister à l'extraction d'une dent non engourdie, je ne manquais pas le spectacle des grandes opérations chirurgicales quand le patient était immobilisé par l'anesthésie.

Je suis né avec l'horreur, non pas du sang, mais de la souffrance d'autrui et même de la souffrance animale. Je veux bien croire que je n'ai pas sujet de tirer vanité de ce qui peut n'être chez moi qu'une simple affection nerveuse. D'autre part, je me réjouis, même dans cette supposition, qu'un accident de naissance m'ait rapproché, au moins par cette humble côté, d'une inclination qu'on retrouve dans un grand nombre d'esprits supérieurs de tous les âges. Des penseurs éminents de toutes les époques ont demandé à l'humanité de réagir contre les atavismes religieux et autres qui, dans les sacrifices antiques, qui se pratiquent encore sous d'autres formes jusque chez nous, dans certaines sectes religieuses, ont fait de la souffrance des victimes un hommage à l'Etre Suprême, habituant l'homme à fermer l'oreille, sinon à se réjouir, devant le cri de cette souffrance et à fermer son cœur au noble sen-

timent de la pitié. Cet appel, ils ne l'ont pas fait seulement pour racheter la bête de l'opprobre immérité Ils l'ont fait encore pour régénérer l'humanité elle-même et lui inculquer une répulsion dont l'effet influerait heureusement sur l'adoucissement général des moeurs.

Loin de moi la pensée de m'associer au voeu de Voltaire, qui rappelant, du boucher, des traits révoltants, tel celui de la réunion des juges de Ravaillac, délibérant sur le supplice à infliger au régicide, où un écorcheur parisien vint s'offrir d'enlever la peau au supplicié avec une telle délicatesse, disait-il, qu'il n'en prendrait seulement pas un rhume de cerveau, ajoutait en conclusion que le boucher et le bourreau devraient former une classe à part et séparée du reste de la société.

Non, je reconnais l'honorabilité de cet état à l'égal de tous autres. Mais je puis bien lui dire, comme du reste au cultivateur et à tous : Tuez, il le faut ; mais donnez la mort sans souffrance, en insensibilisant le sujet. Vous le faites déjà pour une espèce, le bœuf ; pourquoi cet absurde préjugé qu'il est nécessaire de faire une distinction, entre autres pour le porc dont le cri, sous le couteau, écorche si péniblement les oreilles sensibles dans un rayon d'un mille ? Il est faux qu'un besoin quelconque demande cette souffrance pour tout animal destiné à l'alimentation. Des autorités scientifiques et pratiques, comme le *Journal d'Agriculture*, vous en donne l'assurance et en ont offert la démonstration. C'est avec effusion que j'ai remercié le département provincial, il n'y a pas très longtemps, lorsqu'en réponse à une lettre de ma part il m'apprit qu'une partie du programme des démonstrations d'abattage de la volaille, qui se pratiquent dans toute l'étendue de la province, comportait précisément la propagande du mode parfait d'insensibilisation du sujet. Mieux encore peut-être : la pratique d'insensibiliser le porc se fait jour jusque tout près de Saint Jérôme. A Saint-Hippolyte, lors de mon dernier voyage de pêche, j'en ai reçu l'assurance d'un témoin

oculaire. Bravo ! Le jour où l'humanité comprendra le prix de la souffrance épargnée à son semblable, épargnée à la bête, épargnée à la fleur, réclame le poête, ce jour-là il lui viendra une aile de plus vers l'idéal, qui sait ? peut être vers le salut.

L'ECLAIRAGE DOMESTIQUE

L'éclairage domestique se faisait à la nouvelle lampe à pétrole, à la chandelle de suif, et bien souvent à la seule lueur du poêle. Ma grand'mère fabriquait de grandes quantités de ces chandelles. Si leur éclairage fuligineux n'avait rien de bien attrayant, par contre, on aime à se rappeler l'illumination des salons aux candélabres de bougie ou chandelle de baleine.

L'éclairage des rues n'existait pas. On se promenait avec les lanternes en main, quand la nuit nous refusait le clair de lune. Cette obscurité favorisait les espiègleries et les tours tantôt plaisants, tantôt pendables. D'autre part, le commerce de lunettes pour myopie était inconnu.

L'ABREUVAGE

L'abreuvage ne se faisait qu'au moyen de puits maçonnés ; les pauvres, à la brimbale, les riches, au treuil. L'eau des puits, inutilisable au lavage, était en général excellente à boire, le sol étant un peu argileux. Aussi plus tard, le premier projet d'aqueduc en bois fut-il combattu avec une vive opiniâtreté par un élément considérable de la population, qui, à certaine heure, se fit menaçant pour les autorités. Mais ceux qui ont connu le maire du temps, Godfroi Laviolette, savent qu'il n'était pas homme à capituler devant la menace.

Ceci me remet en mémoire la lutte incroyable que fit naître quelque temps après, l'initiative qu'avaient prise des jérômiens dirigeants, d'établir dans le comté le système des chemins d'hi-

ver doubles ou *croches*, comme les appelaient les adversaires. Ceux-ci comptaient des citoyens éminents, des maires de villages, qui se désintéressaient de l'avantage général du trafic, croyant en jeu leur passion de la vitesse du trotteur. La récrimination prit un caractère d'acrimonie remarquable au nord de Saint-Jérôme. " Passe encore, disait-on, pour les gens de la plaine, qui ont tous le moyen de voyager en double. Mais nous, des montagnes, voyager ainsi avec un faux côté, toujours prêts à verser " ! J'ai entendu de mes oreilles un brave cultivateur de Sainte-Adèle se lamenter pitoyablement en assurant qu'il ne pousserait plus une seule récolte sur les terres du nord. Et il s'étonnait de l'étonnement des autres.

" Quoi ! disait-il, vous paraissez tout surpris, vous ne pensez pas long. Comment ! croyez-vous que le bon Dieu va bénir nos semences, quand tout l'hiver, il aura entendu les sacres des gens obligés de voyager en *croche* ? " Quelle bénédiction, cinq ans après ! Mais il devait rester plus longtemps une scission souterraine entre le nord et le sud du comté.

Inutile de rappeler qu'à Saint-Jérôme, comme partout ailleurs, le triomphe des grandes mesures impopulaires ne fut presque jamais dû à la persuasion victorieuse, mais aux manœuvres habiles, aux semblants de conférences, aux matoiseries et tours de passe-passe légale, dont le motto était : " Décrochons le fait accompli et le reste viendra de soi ". L'humanité est ainsi faite, et je ne suis pas loin de croire qu'un matin, le Canada, quelque aversion qu'il en témoigne maintenant, s'éveillera avec le fait accompli de l'impérialisme, ce qu'à Dieu ne plaise !

INCENDIE

On fut longtemps à ne disposer d'aucune pompe, et ce fut un émerveillement que le travail de la première pompe à bras qui, il faut le dire, fonctionnait avec une puissance bien supé-

rieure à ses rivales des localités sud, et rendit de grands services. On vient de constater, non loin de Saint-Jérôme, qu'il est criminel de négliger l'emploi de l'ancienne pompe dans les municipalités qui les laissent se rouiller parce qu'on dispose de plus puissants engins. Un conseil municipal devrait toujours avoir présent à l'esprit qu'un sceau d'eau à temps vaut mieux que deux pompes en retard. Et nous ne vivons plus à une époque où la reconstruction est un bienfait pour *l'incendié.*

LE CHAUFFAGE

Le chauffage était universellement au bois. L'anthracite ne vint que beaucoup plus tard. J'ai vu la première fournaise à la pharmacie Fournier.

LE VOYAGE A MONTREAL

La *promenade* et le *voyage* à Montréal. Les quelques bourgeois emplumés et les extravagants qui se piquaient de les imiter, disposaient d'un genre unique de voiture de promenade, la *wagginne couverte* qui disait bien son nom de lourd wagon éreintant pour l'attelage, mais vernissé, astiqué, capitonné sur tous les modes. Heureux, à nos yeux d'enfants, celui qui pouvait paraître sur un de ces sièges luxueux, semblant faire des niches dédaigneuses aux voyageurs du boghei.

Le voyage à Montréal était un évènement préparé de longue main. Il fut des années où il comportait d'assez fortes émotions. On devait même porter des armes. On parlait de sinistres guets-apens dans la grande ligne de Saint-Janvier, qui avaient ajouté à la triste réputation de *pays des tueurs* faite au Nord de Sainte-Thérèse et trop répandue à Montréal, réputation que le curé Labelle dût même s'employer à combattre pour assurer le succès de son chemin de fer. Quant au public, il voyageait à Montréal et au nord en diligence, alors

tout simplement la *poste*. Le trajet par la poste à Montréal, durant le long règne du postillon Pierre Labelle, s'accomplissait avec une remarquable rapidité. Les chevaux brûlaient les étapes et on sacrifiait, sans merci, les pauvres bêtes. C'était un orgueil, bien concevable encore de nos jours, qu'un cheval vite. On a raconté des traits fabuleux, tel celui de *Patte d'argent* du père M... qui, lors des premiers services de trains de chemin de fer du Pacifique, partit de Montréal à la même minute que le train de Saint-Jérôme et fut à notre gare à temps pour prendre un visiteur dont on s'était séparé à la gare du Mile-End.

PECHE ET CHASSE

C'était un beau spectacle, au printemps, que l'illumination aux flambeaux de cèdre, pour la pêche au dard, de la "coulée" (gully) Longpré, baie considérable que formait le bassin de la rivière à droite du pont central.

Cette pêche n'était pas la seule fructueuse. A tous les confluents de ruisseaux et au pied des chutes Rolland, on voyait à l'eau haute de forts aliguements de carrelets. On capturait assez fréquemment le maskinongé en quête de belles carpes de France. Le doré se pêchait jusqu'au pied des chutes Saunderson qu'il n'a jamais pu remonter. Le père Jos. Campeau, aubergiste de la Chapelle, dont les filets barraient l'embouchure de l'affluent, rivière Saint-Antoine, au pont Trottier, tenait un véritable marché à poisson.

La pêche à la truite des petits ruisseaux Desjardins, Lecavalier, Brière et du grand ruisseau Longpré, amusait enfants et hommes.

Vers 1870, il se faisait des excursions de pêche et pique-niques en famille au lac des Iles où l'on n'utilisait d'autre embarcation qu'une auge gigantesque. Ce lac, qui n'avait d'autre poisson que la perchaude, la carpe et la barbotte, présente

l'intérêt d'un phénomène qui nous intriguait et soulevait de fortes discussions scientifiques. La moitié-sud du lac, parsemée de nénuphars, ne paraît pas avoir une profondeur de plus d'un à deux pieds et l'on enfonçait, sans plus de résistance que dans l'eau limpide, de longues perches de ligne, ce qui nous faisait ajouter foi à l'assertion du guide qu'au milieu l'abîme était sans fond. Ce n'est que plus tard que les pêcheurs jérômiens poussaient jusqu'aux lacs de Montigny, où se pêchaient de superbes achigans, Conolly, Kilkenney et Masson, puis enfin au roi des lacs, le lac Ouareau. Les pêcheurs à la grosse truite, Pacifique Nantel, Gibeau, Lachaine, sont légendaires. Leur passion de ce sport défrayait la chronique jérômienne. Chez un, cette passion allait au point de lui donner des distractions fatales. Ce dilettante avait conservé une singulière tradition ancestrale. Son trépied soigneusement appâté de carpe, il crachait énergiquement dessus, à la bonne chance. Une fois, pêchant comme toujours à la *trôle*, il s'irritait contre le fonctionnement de sa cuiller alors que la truite mordait en folle aux chaloupes rivales. Il détache d'un coup de canif cette cuiller, de sa ligne, la flanque de rage à l'eau, se rue à sa boîte de pêche, en sort sa seule autre cuiller de rechange, et l'appâte précipitamment ; puis criant aux amis des autres chaloupes, pour les défier, crache trois fois sur l'appât et fronde la cuiller dans le lac pour la voir disparaître à jamais ; il avait oublié de l'attacher à sa ligne.

J'ai conté ailleurs le bon tour que se joua à lui-même un pêcheur, assistant-rédacteur au *Nord*. On aimera peut-être à retrouver une esquisse du souvenir. Ennuyé de la disette de nouvelles à son journal, il lui prit fantaisie, un printemps, de faire potiner les pêcheurs jérômiens en publiant qu'il venait de se prendre au lac Ouareau une truite du poids fabuleux de 45 livres. Une édition hebdomadaire de Montréal reproduisit. Il reçut bientôt une lettre d'un ami de Saint-Hippolyte l'informant, suivant une convention antérieure, que la

pêche donnait, au lac Kilkenny. Il y était rendu le lendemain matin par des chemins atroces et trouva l'embarcation à point mais l'ami absent pour la journée. Cette journée fut une désastreuse déception de pêche ; une culotte complète. A son retour chez l'ami, qui était revenu et l'accueillait souriant, il se montra plus que froid et parla de mauvaise plaisanterie. L'autre n'en revenait pas de surprise. " C'est vrai, dit-il, que je ne me suis pas assuré par moi-même, en allant sur le lac, que la truite mordait, mais je n'en avais nul besoin. Elle mord toujours en même temps qu'au lac Ouareau et j'ai lu dans la " P...." qu'on venait d'y prendre une truite de 45 livres ".

LA CHASSE

La chasse tentait de nombreux fusils à pierre et à caps. L'apparition du fusil à caps, à double-canon, fit sensation dans les cercles cinégétiques.

L'enfance raffolait de la chasse au lièvre et à la perdrix au moyen du collet, avec ou sans *ripousse*, chasse alors légalement permise. Le chevreuil, si abondant aujourd'hui aux environs de Saint-Jérôme, et surtout dans la vaste forêt de Saint-Colomban, était alors inconnu, l'exploitation forestière ne le troublant pas encore dans son empire des solitudes du nord.

Par contre, un oiseau, aujourd'hui disparu, faisait les délices du chasseur ; la tourte sauvage, dont on sait que l'abondance par tout le pays devint un tel fléau pour la culture que la tradition populaire assure que si l'espèce est éteinte c'est dû à la conjuration par les prières de l'Eglise, dont le secours fut imploré. Le père Michel St-Georges, père de notre Michel, en approvisionnait son hangar, pour le tir des amateurs, au moyen de filets que j'ai vu fonctionner à la côte Dalhousie.

Le *tir* à la tourte et plus tard aux pigeons, à la *grosse éra-*

ble du domaine seigneurial, causa longtemps l'enjouement des jérômiens. On s'en rappelle une circonstance assez joyeuse. On avait décidé, avec force supplications, un brave patriote de 37, qui n'avait pas depuis touché au fusil, et devenu bourgeois solitaire, à prendre part au concours. Du premier coup, à l'applaudissement général, il abat la tourte, et comme on le félicite : " Que voulez-vous, dit-il, en 37, un volontaire faisait un trou de balle à cent pieds dans une planche et toutes les balles des autres tireurs passaient dans le même trou ". Deuxième, troisième, quatrième coup, bredouille. — " Que voulez-vous, reprend-il en remettant l'arme, je n'ai pas tiré depuis 37 ".

Une chasse excitante du vieux temps, fut celle qui attira, un jour, sur les deux rives du bassin du village, une centaine de fusils de tous calibres. On s'y acharnait à tuer un huard privé de sa seule chance de salut, le vent. Il n'y avait pas un arbre, pas une souche qui ne cachât les trois quarts d'un tireur. La pétarade ne dérougissait pas, au grand plaisir des curieux qui riaient et applaudissaient à l'oiseau plongeant à chaque flamboiement de décharge en esquivant le plomb sifflant, pour reparaître toujours à un endroit inattendu. C'était plaisir d'entendre les voix en entonnoir se croiser d'une rive à l'autre. " L'as-tu, Pierrot ?—Pas d't'à faite, mais il est ben malade," etc. A un moment, une bousculade se produisit. Le père Green, l'instituteur, dans ses graves favoris neigeux d'Américain, arrivait carabine au bras. La carabine à balle ! on ne riait plus. Il prit délibérément ses dispositions, chaque mouvement suivi des yeux. Enfin l'occasion s'offre. Coup prodigieux. En même temps que l'eau crépite sur le trajet de la balle, la belle tête de l'oiseau s'affaisse et le corps vogue inerte. Dix chaloupes se précipitent à la capture. " Venez me prendre ! " semble crier le huard en replongeant. Mais c'était du panache. Il était navré d'un estafilade au cou et ne pouvait se maintenir sous la surface. D'autres nombreu-

ses décharges assurèrent sa capture à laquelle il survécut encore trois jours.

Nos chasseurs gardèrent de l'émoi. On apprit alors d'un trappeur du Nord le secret de cette chasse : tenir au devant du fusil, un drapeau rouge, pour habituer l'œil de l'oiseau à la flamme de la décharge. Il n'y eut qu'un cri : " Que l'autre revienne, maintenant !" car il devait avoir un compagnon en arrière. Trois jours après, joyeuse alerte. Le compagnon est signalé sur le bassin. Nouvel assaut général de fusils, puis nouvel émoi. Cette fois, le huard ne plongeait pas : il était en bois.

IV

LE JARDIN

Saint-Jérôme pouvait s'enorgueillir à bon droit d'autres végétations que de celle de ses plantations publiques. Le jardin était en grand honneur. Les familles Prévost, Gauthier, Nantel, Godon, Ouimet et autres en faisaient un véritable culte. Il me souvient, avec fraîcheur, de quelle grâce la primeur de notre flore ornait l'autel de la Madone, en son mois consacré, dans le vieux temple de pierre raboteuse. Il fallait voir l'activité féminine au temps des couches chaudes et l'exultation de la maison qui servait à table le premier légume du crû, évènement dont on devisait dans le voisinage quelquefois avec une envie mal dissimulée. Où est allé le culte du jardin ? Fût-il jamais art plus philosophique et plus délicat, plus prodigue de joies sereines et de contentement, plus propre à conserver à l'âme villageoise une relation harmonieuse avec l'âme terrienne, que tant de choses du village effarent et offusquent de nos jours ?

Laissez-moi donc parler, ne serait-ce que pour intéresser les tout petits, du jardin de mon père.

Mes aïeux, avant d'émigrer à la rivière à Gagnon, avaient fait, au service d'autrui, un assez bon apprentissage de l'art du jardinier ; et, pour satisfaire à cette noble passion aussi bien que pour en tirer profit, mon père leur avait attribué une étendue de terrain considérable en arrière des communs de l'auberge, située où sont maintenant les restes de l'hôtel Sarrazin, incendié.

Jeanjean avait rectifié le cours d'un ruisseau à son entrée au jardin et en avait fait un bassin rectangulaire d'une couple de cents pieds de long. La flore riveraine était sans prétention exotique et plutôt criarde en couleurs. En revanche, on y admirait le potager superbe. Notre gourmandise, qui s'attaquait aux arbres fruitiers avec une désinvolture que Jeanjean refrénait vertement, témoignait assez que le verger n'était pas trop mal assorti. Il y avait aussi les abeilles dont Jeanjean savait se servir comme d'un épouvantail contre nos incursions dans le voisinage du rucher, où se trouvait le plus appétissant, mais dont les piqûres venimeuses ne parvenaient pas à faire longtemps impression sur des êtres pétulants comme mes compagnons et moi. Mais le joyeux évènement pour nous que la catastrophe pour lui, l'essaimage ! A la première alarme, annonçant que la colonie tourbillonnait à la tête d'un cerisier, un ordre formidable du chef de la famille commandait la mobilisation. On réquisitionnait tout ce qu'il y avait de casseroles, de chaudrons et de chaudières. Tout ce tremblement de ferraille courait à l'arbre avec un tympanement assourdissant, musique délicieuse à nos jeunes oreilles et qui s'entendait au loin. En même temps, de multiples jets d'eau, lancés au gobelet, visaient l'essaim et retombaient en partie sur la tête nue et impassible de notre bon serviteur, Isaïe Piché, agenouillé en-dessous, et, les bras en croix, récitant une prière de conjuration dont la formule mystique fut toujours dérobée à notre ardente curiosité.

Mais la grande fascination du jardin était l'aquarium. Car

Jeanjean s'était payé le luxe de peupler son bassin de belles carpes, de barbottes qui nous paraissaient énormes et même de tortues, amphibie jusque-là inconnu dans nos parages. Ces dernières étaient assez malfamées. Elles s'échappaient souvent de l'onde pour circuler sournoisement dans le gazon où elles causaient des frayeurs mortelles aux nouvelles servantes. L'on s'amusa longtemps de la crise de rage d'une vieille fille grincheuse et détestée qui, en posant du linge à sécher dans le jardin, trébucha pour avoir mis le pied sur la carapace d'une tortue pressée de détaler.

On exerçait avec succès nos courtes jambes à passer un plançon qui traversait le bassin. L'écueil était lorsque, armés de bâtons, on s'excitait à taquiner les barbottes, devenues très peu ombrageuses. La prudence oubliée, l'équilibre manquait et il se produisit quelques plongeons dont un fut assez dramatique pour mériter les honneurs de la mention : *le plongeon de Ti-Pouce.*

C'était le nom dont nos sept ans de potaches afflublaient un poucet de nos compagnons voisins de jeux. Le voilà qui plonge dans le bassin, par un faux mouvement, un jour de crue et disparaît dans un bouillonnement vaseux. Nous fuyons épouvantés, avec des cris d'alarme qui firent accourir une nombreuse assistance. En tête, parut le dévoué domestique, Isaïe Piché, qui sans penser seulement à se dévêtir s'élança, tout d'une pièce, à l'endroit indiqué du bassin, et qu'on voyait, la barbe souillée de vase, marcher à quatre pattes en fouillant le fond de ses grands bras. A mesure que la scène se prolongeait, la pâleur gagnait les visages. Des femmes se tordaient les mains. Mon père, au désespoir, parlait déjà d'envoyer quelqu'un chez le curé pour lui demander de préparer les parents à la sinistre nouvelle. Tout-à-coup, Isaïe Piché se relève en déclarant, désolé : " Il n'y a plus rien à faire ". Puis m'apostrophant : " Es-tu bien sûr, au moins, que c'est ici qu'il est tombé ? "

"— Oui ", que je sanglotte.

"— Non, c'est là ", reprend une petite voix braillarde qui fait retourner tous les regards vers quoi ? Vers un paquet de boue et de cheveux ruisselants, qui n'était autre que Ti-Pouce en personne qui ne put expliquer sa résurrection et sa présence inattendue.

IV

La gaieté jéromienne

La gaieté jérômienne en général. — Us et coutumes. — Noces. — Etc.

Il ne se faisait pour ainsi dire pas de mariage sans noces pompeuses, dans lesquelles, suivant la situation sociale des mariés, ont tirait du pétard, du fusil ou du canon.

Qui croirait que Saint-Jérôme a connu tout le romanesque d'un enlèvement à la Cyrano ? Ce que les jouvencelles jérômiennes en firent une maladie de rêves jaloux !

A part quelques rares familles, la danse obligée des noces était le cotillon, vulgairement : le *reel* à huit, avec un seul violon pour orchestre. On ne manquait pas d'amener des experts à la gigue à deux. La gigue à quatre, deux cavaliers, deux femmes, généralement bien dansée, était tout ce qu'il y a de gracieux et d'enlevant. La plongeuse était non moins gentille et quelquefois la danse chantée du *beau chasseur de lièvre.* L'apparition de la valse fit esclandre et envie à la fois.

JEUX DE SOCIÉTE

Dans nombre de maisons, grands et petits prenaient part au colin-maillard, cache-belle-bergère, la chaise honteuse et tous jeux à donner des gages, fort pittoresques.

Les cartes donnaient beaucoup de joie avec le major, la crêpe, le dix et tout jeu à relève. Les hommes quelquefois recherchaient les émotions du *poker* pour des pommes.

Les parties de sucre et la tire de la Sainte-Catherine avaient pleine vogue. Autour du grillage, on ne voyait dans

les sucreries que des auges et *goudrelles* (chalumeaux) en bois et des chaudrons à crémaillère, à découvert. Mais le progrès se montrait dans les chaudières et les pannes primitives des maisons-cabanes de Sainte-Marie. Il s'y faisait, chaque printemps, au bois de Félix Brière, homme de spirituelle et affable hospitalité, une véritable émigration d'une partie du village dont la joie se manifestait on devine avec quel débordement de chansons, d'omelette, de trempette et d'autre chose *itou.*

COURSES DE LA SAINT-LOUIS

Le jour de cette fête annuelle, toute la population s'empilait au Cordon pour assister à ce spectacle original d'une course de chevaux où le gagnant était le dernier rendu au but. Les juges consciencieux n'admettaient au concours que des rosses, qu'ils déclaraient suffisamment déchiquetées par l'âge et la maigreur. Mais quoi alors ? La course à reculons ? Pas du tout. Cela revenait à un concours de vitesse parce que chaque rosse était conduite par le propriétaire d'une rivale figurant dans la même course, lequel fouettait à force. Il est à l'honneur de notre population d'avoir bientôt mis fin à ce répugnant plaisir qu'il faut laisser à l'Espagne avec ses courses de taureaux. Ce jour-là, ce qui décidait le plus tôt la clôture de la fête était l'empressement des villageois à revenir à temps pour protéger leurs jardins contre la gelée traditionnelle de la nuit suivante.

On allait souvent aussi *porter un bouquet,* violons en marche. C'était une occasion générale d'entretenir joyeusement des rapports d'amitié entre concitoyens et familles.

PLAISANTS-TOURS PENDABLES

Mon enfance vit l'apogée de l'âge des tours, époque contre laquelle il est heureux que le progrès général ait réagi jusqu'à

la faire oublier. S'il y en eut d'aussi plaisants qu'inoffensifs, comme le huard en bois, il s'en fit de répréhensibles et beaucoup simplement de goût douteux, mais bien peu dont mon époque n'ait rigolé.

On peut dire que les fumisteries se prodiguaient constamment en public et dans toutes les maisons.

Que penser de ceci ? Un dimanche le husting retentit de l'éloquence d'un ministre provincial. Le dimanche suivant, à l'heure de la basse-messe, à la place de l'orateur, sur le husting, une vache beugle à force et l'escalier du husting manque. . .

Un notaire possède un pur sang qu'il se fait vanité d'estimer à un prix fabuleux. Il va pour le montrer, dans son écurie, à un visiteur étranger. Il ne trouve qu'une haridelle que, huit jours plus tard, un de ses amis intimes vient lui réclamer en ramenant le pur sang.

Une autre bonne galéjade pour nos marseillais de chasseurs. Aucun d'eux n'avait encore connu les émotions de la chasse à l'ours. On en signale un rôdant tout près du village. Le marchand Chs. Godmer et le ferblantier Stanislas Deschambault, la plus belle paire de voisins compères joyeux, se chargent de trouver le rôdeur. Godmer en informe les amis du fusil, qui prirent feu et qui, une heure après, au nombre d'une dizaine, trottaient plutôt qu'il ne marchaient, l'arme au bras, dans la direction indiquée. Mais bientôt l'allure changea et les pas se firent hésitants, peut-être craintifs. Alerte ! La bête se dresse sur son séant à deux cents pieds. La moitié des chasseurs prennent leurs jambes à leur cou, pendant qu'une volée de balles des autres s'abat sur l'ours qui se renverse. Hurrah ! Coutelas en mains, on s'approche lentement pour trouver enfin une vieille robe de fourrure appliquée à une planche dont la corde se rend à Deschambault étouffant de rire derrière une roche.

Je pourrais citer des faits de ce genre jusqu'à la monotonie.

Il est un tour qui fit particulièrement époque à raison de sa durée et où toute une élite de fumistes jérômiens trouva son maître dans la personne, d'apparence chafouine, d'un miséreux colon de Saint-Hippolyte. C'était un ancien mineur canadien de la Californie dissimulant une rouerie sans scrupule et qui, revenu peu riche, achevait de manger son reste sur un lot de terre stérile. Le voilà qu'il s'avise du truc, alors inconnu, de semer de poudre d'or le lit de son ruisseau. Il n'y eut d'abord que de prudents chuchotements de privilégiés initiés. Mais, dès que l'analyste du McGill eut déclaré que l'échantillon soumis révélait un or bien trop pur pour la région laurentienne, la bonanza éclata et les parts s'enlevèrent. Le lot de terre fut acheté à gros prix et les préparatifs de l'exploitation minière allumèrent une dévorante fièvre d'activité. C'était un va-et-vient ininterrompu de voitures et de charges de provisions et d'outils entre Montréal, Saint-Jérôme et Saint-Hippolyte. Les têtes s'échauffaient au point qu'un des organisateurs en vue, un marchand quelque peu vindicatif, se vengeait de ses prétendus ennemis et les humiliait en défendant qu'on leur vendit des actions minières. Cela dura assez longtemps pour que, lorsque se produisit le krack avec l'affront d'un dénouement en pleine cour de justice où il y eut procès intenté au californien, plusieurs connussent de forts embarras financiers. Cependant, la fièvre minière était épidémique et avait gagné au-delà des frontières du village. Des filons et des mines se découvraient maintenant sur toutes les collines voisines.

C'est alors qu'entra en scène un endiablé pince-sans-rire qu'on vit, pendant des mois, conférer mystérieusement avec les nouveaux emballés de la paroisse, se fabriquer avec un crible hors d'usage et à moitié rempli de rebuts de ferblanterie, un concasseur qui ne concassait que les oreilles mais qu'il ne devait manœuvrer, disait-il, que seul et en secret tandis qu'eux retournaient se charger du précieux minerai, dont

après leur départ il maçonnait les fondations d'une écurie en construction !

Je ne saurais guère intéresser le lecteur à lui parler des espiègleries domestiques, si ce n'est peut-être pour montrer à quel point, au pays des duperies, on se corrige aussi difficilement du rôle de dupeur que de celui de dupé. Un trait qui me fut raconté par un des acteurs de la bouffonnerie me suffira, puisqu'il se rapporte à un personnage de marque, ancien maire de Saint-Jérôme, alors négociant, qui savait se composer un maintien plein de dignité. Un jour, à sa table cérémonieuse, où figuraient des toilettes et où mangeait aussi son neveu et commis, Léo F , il recevait un de ses frères de la campagne, embarrassé et penaud au possible de cet étalage. Le marchand avait peine à cacher le plaisir qu'il éprouvait de cette gêne que l'autre s'efforçait gauchement de combattre. Le marchand remarque que le frère campagnard reluquait étrangement le pot à moutarde anglaise dont on bordait les assiettes et se rappelle que son hôte ne connaissait d'autre usage à la moutarde que celui du sinapisme. Il n'en fallait pas plus, au risque de causer à son frère une humiliation qui pouvait prendre un caractère outrageant.

— Hormisdas, dit-il, tu parais surpris de nous voir suivre la dernière mode fashionable, de manger de la compote de vanille avec notre viande. Vous autres, les habitants, avec vos estomacs d'autruche, vous n'avez pas besoin de cela pour votre digestion, mais nous c'est différent. A voir la couleur, ne dirait-on pas de la moutarde ? Et dire qu'il n'y a pas de pareille friandise !

Puis, s'adressant au commis qui comprit sans peine et fit semblant de se hâter pour retourner au magasin :

— Léo, fais donc pour toi et Hormisdas, à chacun, une tartine de vanille.

— Justement, mon oncle, j'allais vous prier de me la passer. Je suis pressé de finir.

Et Léo peinture à force de moutarde la beurrée de Hormisdas, mais avant de la lui remettre, il a soin en préparant la sienne de laisser, sans être vu, une partie en blanc qu'il engloutit, la bouche grande comme une gueule de four ; et l'exemple porte. On voit les contorsions de l'autre pour éviter de paraître à mal et les défaites du marchand pour cacher son triomphe de fumiste.

Je ne veux également rappeler qu'un exemple des tours pendables, et ce ne fut pas le pire.

Un ivrogne, tapageur et vociférant, d'une paroisse voisine, arrivait habituellement en *sulky* attelé à un cheval très fringant dont il ne cessait de célébrer la vitesse. Un soir, il était tellement perdu de boisson que lorsqu'il voulut partir on le monta à force de bras sur son siège de *sulky*, mais après qu'un forcené eut barré d'une planche les raies inférieures des deux roues. On comprend que lorsque le fumiste infernal, après avoir fait cabrer le cheval sous le fouet, en le retenant, lui fit prendre l'élan subit, la planche vint donner dans le dos de l'ivrogne, avec une force qui le fit culbuter sur le sol et s'infliger de grièves blessures.

CHARIVARI

Faut-il mettre au rang des tours, aujourd'hui réprouvés, la grotesque police des mœurs que prétendait faire le charivari et que le clergé, sans jamais aller jusqu'à la recommander, voyait d'un œil tolérant ! Je n'ai jamais été de ces mascarades bouffonnes et je n'en parle que pour rappeler le plaisir que nous prenions, enfants, à répéter, sans comprendre mieux la portée du français que du latin, un texte fameux de sermonade faite par un orateur, un bel organe de basse-taille, présidant le charivari et s'adressant à je ne sais qui, lequel texte on me pardonnera de citer : " *Quemadmodum qualifestrum !* Vous êtes un impudique, mon frère."

UN ANCÊTRE DE LADEBAUCHE

Il vint plusieurs années de suite, à Saint-Jérôme, un mémorable vendeur de crucifix le père Poudrhier.

On accourait de partout à l'auberge, où il séjournait, pour voir sa mimique désopilante et ses grimaces de Quasimodo autant que pour s'esclaffer de ses histoires truculentes de précurseur de Ladébauche.

Qu'on juge de cette truculence. Un dimanche, en pleine sortie de messe, devant cinq cents personnes rassemblées autour de sa voiture où il débitait son boniment de vente de crucifix, ayant eu le malheur d'en voir un se briser par terre, il continua sur le même ton, en bourrasque. "Encore un christ su l'guiable !"

Vingt ans plus tard, j'entendais un quidam du nord s'essayer à copier la burlesque déclamation de l'histoire de la truie savante, qui parlait l'anglais comme le français, *Yes... Yes... Yes...* Mais le personnage, un Montréalais, avait plus de culture que ses disciples. Il se piquait même d'aimer et de connaître le chant religieux et, le dimanche, il montait au jubé de l'orgue où un jour il commit une étrange irrévérence. Ce bonhomme avait la manie de forcer, par sympathie, le baillement de l'assistance, en en donnant l'exemple fort naturellement joué. Comme le prédicateur de la circonstance était le vicaire à qui c'était un supplice de prêcher, tant il se reconnaissait lui-même ennuyeux, voilà le père Poudrhier qui ne peut se tenir et, en mal de farce, déclanche au jubé un homérique hiatus. D'un chantre à l'autre, la contagion est fatale ; on baille à se décrocher la mâchoire. Mais le prédicateur en élevant la vue, reçoit le coup. Il a beau se porter la main à la bouche, l'ouverture finit par dépasser les doigts. L'effet réfléchit dans la nef. Et il n'y a pas un banc où l'on ne baille... à moins qu'on ne ronfle. Peu flatté, mais aussi peu fâché, le bon vicaire, quand on lui chuchotte gaîment, au

presbytère, qu'il s'était surpassé puisqu'il avait été assez ennuyeux pour se faire bailler lui-même.

ON RIT A L'EGLISE

Non seulement le vicaire ennuyait, mais il était affligé d'une singulière prononciation. Un dimanche qu'il prêchait, par une chaleur suffocante, les portes du temple grandes ouvertes, il affolait les oreilles d'une suite d'apostrophes pleurardes qui commençaient toutes par : A vous.... A vous jeunes gens... A vous parents... A vous serviteurs... A vous maîtres... Par malheur, il ne prononçait pas les *V* et ce qui arrivait aux auditeurs lamentablement prolongé et hurlé était : Aouhh ! jeunes gens... Aouhh ! parents... Aouhh !... et l'on avait toutes les peines à se contenir lorsque sur le perron de l'église répond un terrible : Wooh ! Wooh ! de César, le terre-neuve du curé Labelle. Irrésistible tempête de rire dans le sanctuaire.

A PROPOS DE VICAIRES. CE QUE C'EST QUE LE PRÊTRE CATHOLIQUE

Ce vicaire, on l'a deviné, était un saint. Il n'y eut que des saints dans le vieux presbytère, le seul que j'aie connu. Mes lecteurs me sauront gré, je crois, de mettre une sourdine aux fanfares de grosse joie et d'accorder un intermède en faveur d'un pieux souvenir qui m'a donné de l'émotion, il y a très peu de temps. Combien de jérômiens de son époque savent-ils qu'il existe à Berthier un prêtre qui porte constamment dans son coeur leur image, à chacun d'eux et de leur famille ?

Oui, celui qu'on appela longtemps le Grand Vicaire Pelletier du curé Labelle, par allusion à sa taille imposante et à sa vive compréhension du rôle de son illustre supérieur, étant pour l'œuvre paroissiale ce que fut l'autre pour l'œuvre nationale.

Saint-Jérôme lui doit son incomparable cimetière, devenu l'objet de si solennels pélerinages et qui a suffi à illustrer la plume magique de notre frère Victorin. Mais croyez-vous que c'est de gloire que se repait le souvenir de l'ancien vicaire ?

Il n'y a pas longtemps, ma femme, revenant de visiter notre fille à Sorel, se trouva empannée pour une heure à Berthier où elle ne crut faire mieux que de visiter ce bon prêtre qu'elle n'avait revu depuis trente ans. A cette distance, on peut s'attendre à des surprises de part et d'autre. Celle de la visiteuse fut au point de lui faire croire à la méprise en s'entendant dire : "Que me voulez-vous, madame ?" par un petit vieux à barbe neigeuse et dont le tassement annonçait le ravage de la maladie encore plus que de ses soixante-dix années d'âge. Elle était sur le point de s'excuser et de se retirer lorsqu'elle vit au mur rayonner le sourire du curé Labelle. Il n'en fallut pas davantage.

"Comment, M. Pelletier, vous ne me reconnaissez pas ?" Le prêtre la fixe en murmurant : "Cette voix, cette voix ?" Puis, joyeux : "Mais, oui, je te reconnais, Valentine."

Et après de nombreuses questions au sujet de son mari, à qui il recommande de ne pas oublier le curé Labelle dans ses mémoires, il se met à nommer les frères et les sœurs, beaux-frères et belles-sœurs, avec une fidélité de souvenir, un intérêt de détails domestiques qui paraîtraient inexplicables..... j'allais dire chez un ancien député.

Or, nos deux familles n'ont rien de particulier à la recommandation d'un tel souvenir. Donc, il s'étendait également à toutes les familles jérômiennes de son temps, donc à toutes les familles de Saint-Félix de Valois où il fut longtemps curé, donc à toutes les familles de Berthier. Voilà le prêtre : sans famille autour de lui, mais dans le coeur, toute la famille de ses paroissiens, morts et vivants.

A quoi s'occupe présentement l'ancien vicaire, si tant est qu'un disciple du curé Labelle doit ignorer le repos ? Il l'a dit

en réponse à ma femme : “Je suis à fonder un hospice des pauvres. Croirais-tu que j'ai de l'opposition ? On veut que j'emploie mes vingt et quelques milliers de piastres à l'érection d'un monument au Sacré-Cœur. Alors je vais fonder l'hospice des pauvres du Sacré-Cœur”.

CIRCUS SAM COLE. Last trip

Il manquerait quelque chose à ce chapitre de la gaieté jérômienne si je ne réveillais un des souvenirs de ce que mon enfance pouvait appeler les grands évènements. Tel fut la venue du premier cirque, un cirque américain à l'affiche barnumesque : *Circus Sam Cole*, annonçant déjà son dernier tour bien que ce fut sa première visite. L'équipement et la ménagerie paradèrent la veille du grand jour et l'on s'imagine le bourdonnement de curiosité et d'activité autour de l'auberge où l'organisation avait ses quartiers. Le personnel des domestiques avait été décuplé. On y remarquait un petit vieux barbon qui se prodiguait avec une telle volubilité de réclame pour le cirque qu'il paraissait plutôt en être un employé qu'un serviteur de l'auberge. D'ailleurs, il avait sur le reste du personnel un avantage marqué : il parlait l'anglais avec aisance, anglais assez pittoresque ; répondant à une question au sujet du nombre de chevaux appartenant au cirque, il traduisait soixante-dix : *sixty-ten horses.*

Le soir, il y eut bagarre entre les gens du cirque eux-mêmes et deux d'entre eux descendirent dans la rue pour un duel de boxe en règle. Je me rappelle que la maîtresse de l'auberge, à la première alarme, s'était mise en tête qu'un meurtre était inévitable et elle suppliait le petit vieux,— “Vous qui parlez si bien l'anglais”, disait-elle — de faire entendre raison à ces étrangers. Je me rappelle que le petit vieux s'élança d'un bond dans la rue en criant : “*Faite un rond ! faite un rond ! fair play !*”, ce qui fut inutile, l'in-

cident étant déjà clos, sur un signe du président de l'organisation.

Une autre curiosité s'attachait aux wagons de la ménagerie où les lions, comme leur cousin de Marseille, devaient flairer de nombreux ennemis de leur race, tant c'était un sourd roulement de tonnerre que leurs rugissements. D'autres cherchaient à dérober un œil de la grosse femme de sept cents livres.

Le lendemain, on voyait au domaine de la *grosse érable* le pavillon triomphal des tentes dont celle de l'ampithéâtre nous paraissait immense. Bien des fois, plus tard, en me rappelant la scène de l'essaim ondulant et murmurant des visiteurs, je prenais plaisir à déclamer la page de Guiraud : "Soixante mille spectateurs avaient trouvé place sur les gradins. Soixante mille autres erraient autour de l'enceinte et ils se renvoyaient les uns aux autres ce vague tumulte où rien n'est distinct, ni fureur, ni joie..."

Après de brillantes cavalcades, sur une superbe musique de fanfare, s'avancent les acrobates qui émerveillent les gens de leurs sauts périlleux de plus en plus espacés. Les applaudissements deviennent frénétiques devant les prouesses d'un compagnon, dont la moustache et les chevaux blancs comme neige accusent la soixantaine d'âge. Il y avait donc des mystificateurs partout. Une demi-heure après il se cachait à peine pour faire sauter la poudre et reprendre ses vingt-cinq ans.

Après force tours et jongleries qui portèrent l'enthousiasme à son comble, et quelques exhibitions de ballerines en maillots dont s'effaroucha longtemps la pudeur de nos mères, une comédie homérique fut donnée. Un pygmée pris de querelle avec un colosse esquivait ce dernier en lui passant entre les jambes, mais cela ne pouvait durer. Il fait appel à un ami qui intervient et qui avait bien douze pieds de hauteur, attendu qu'il marchait sur des échasses. Même jeu de chassé-croisé entre les trois et, cette fois, appel du colosse au secours qui lui

arrive sous la forme d'une relance de longueur d'échasses du survenant qui fait que, de relance en relance, on finit par voir exécuter le manège entre cinq ou six acteurs dont la taille va de deux à trente-cinq pieds de hauteur. Les acteurs disparus on délirait encore du spectacle, en même temps qu'on s'intéressait à la course folle d'un cheval démonté qui paraissait s'être échappé accidentellement et tournait seul sur la piste, lorsque de violents éclats de voix attirent tous les regards vers la porte centrale de la tente. Nouvelle tempête de rire. On y voyait le petit vieux de l'auberge, devenu, on ne sait comment, à la solde du cirque, comme gardien, aux prises avec un affreux ivrogne qu'il empêchait de se frayer un passage par force. C'était une joie indescriptible, pour les enfants surtout, que les crocs-en-jambes et les roueries du petit vieux. L'ivrogne finit par s'échapper puis, au grand scandale et sous les huées du public, sauta dans l'arène, talonné par l'autre dont les grimaces de colère annonçaient la détermination de lui faire payer cher son intrusion. Mais on dit qu'il y a un dieu pour les ivrognes. Comme celui-ci va se faire accrocher par la main vengeresse, le cheval échappé vient à passer en frôlant les duellistes. L'ivrogne subitement rappelé à l'instinct de conservation s'aggrippe au dos du coursier qui le traîne presque inconscient sur un long parcours, objet d'horreur et de pitié. Le petit vieux croit rêver et se retire honteux. Cependant, l'autre se ranime et parvient par des efforts étonnants à rendre une jambe puis l'autre sur la croupe où c'est miracle qu'il puisse se tenir. Vous savez le reste. Cinq minutes après, haillons et barbe postiche roulaient sur le sol et l'ivrogne s'était tranformé en radieux acrobate avec maillot resplendissant. Apothéose, puis affolement de cris de joie quand quelqu'un annonça que le petit vieux avait arrangé sa complicité de la veille au soir.

VI

Croyances populaires

Si Saint-Jérôme conservait les traditions de gaieté ancestrale, la floraison superstitieuse de l'époque n'avait rien à envier au passé. Toutes les histoires de chasse-galerie, revenants, télépathie, avertissements, feux-follets, lutins, sortilèges, magie noire trouvaient les oreilles grandes ouvertes, bien que pour plusieurs ce ne fut que dans le dessein d'en faire profiter au besoin leur dilettantisme de pince-sans-rire.

On parlait de la délivrance récente d'un loup-garou du même ton que de la capture mouvementée d'un ours. Est-il croyable que certains personnages sinistres de la région reculée se défendaient si peu du triste renom de faire métier de leur âme vendue à Satan pour courir le guilledou, qu'on les disait plutôt prêts à se faire gloire de la terreur qu'inspirait ce métier. On contait même qu'un de ces forcenés, après avoir d'abord songé à en battre monnaie, avait renoncé à poursuivre en dommages une accusation le désignant comme ayant passé dans la peau d'un poulain, sur l'étrange opinion légale que son action serait déboutée si le défendeur réussissait à établir la vérité de l'accusation.

Les revenants, en quête de prières, et les apparitions peuplaient tout un monde. Pas une nombreuse famille qui n'eût son mioche ayant vu, à l'heure critique, apparaître une *grande femme blanche.*

Les maisons hantées étaient à l'ordre du jour. Un de nos médecins s'était fait une spécialité de dénicher les fantômes invisibles mais plaintifs qui n'étaient autres qu'une forte bise soufflant en lamentation, généralement dans une fissure récente de vieille cheminée.

La peur des morts s'avouait en pleine société. Pour mon âge, traverser, sans courir, la place de l'église, à la brunante, donnait une réputation d'intrépidité. Parcourir *à la noirceur* la rue du cimetière tenait de l'inoui. Le trac gagnait même de nombreuses barbes, au point que nos scélérats de carabins, en frais de cambrioler le charnier, ne se dérangeaient que pour pousser des gémissements d'outre-tombe qui ne rataient pas leur effet et faisaient fuir les passants à toutes jambes.

Les avertissements télépathiques se racontaient partout. " Je fus réveillé par un cri : Isidore ! Je bondis vers l'horloge : trois heures et dix du matin. Je poussai ma femme : Vieille, Francis vient de mourir. Il vient de m'avertir comme il l'avait promis. Remarque l'heure." Et trois jours plus tard, une lettre de deuil arrivait.... jour pour jour, heure pour heure, minute pour minute... rien n'y manquait.

Une étoile filante était une âme s'échappant avec le dernier souffle de vie en route pour le purgatoire. J'ai vu mon compagnon de chaloupe, un jérômien dans la quarantaine d'âge, se précipiter à genoux dans l'embarcation de pêche et réciter une oraison spéciale à la vue du bolide volant.

Et les feux-follets, qu'on s'explique par les exhalaisons de gaz des nombreux marécages avoisinants, de l'époque, mais dans lesquels on voyait errer des âmes en peine ! Qui n'avait sa lame de poche toute prête à ficher dans la croix du piquet de clôture pour y fixer la malheureuse flamme vagabonde ?

Et le *lutin* qui nous faisait voir à l'écurie les chevaux encore ébroués de la mystérieuse visite dont ils restaient la crinière si drôlement nattée. J'ai vu le fait de mes yeux et j'ai cru, de tout mon être, au lutin lutinant, jusqu'à ce que j'aie compris que Saint-Jérôme possédait une flore de mystificateurs pour qui pareilles diableries étaient un jeu d'enfants.

Mais fut-il jamais de pires mystificateurs que cette peste de gent qui se mystifiait elle-même : les jeteux de sorts qu'on

trouvait dans la peau vermineuse de n'importe quel quêteux étranger ?

Combien n'en a-t-on pas surpris, alors qu'ils se pensaient sans témoins, à projeter leurs maléfices contre les maisons peu accueillantes et trop bien renseignées sur leur compte. N'importe, il déplaisait généralement de s'exposer au sortilège : plusieurs pour la sage raison qu'on savait ces gens sans aveu capables de graves méfaits pour accréditer leur prétention au surnaturel.

On croyait ferme aux dons de naissance comme aux dons acquis par transmission, et cette croyance est loin d'être éteinte. Guérisseurs et rebouteurs, par la vertu d'en haut, s'en donnaient à l'envi.

Il en vint un fameux, espèce de Faust, bossu et repoussant, qui guérissait de tous maux, proclamait-on à son de trompette. Il installa, pour une semaine, son laboratoire de tisanes chez le postillon Pierre Labelle, où ce fut bientôt un défilé ininterrompu de malades, grâce au stratagème alors inédit du faux médecin. Il s'agissait pour lui de confondre avec retentissement les propos ironiques qui commençaient à se faire jour. Il put, à prix d'argent, se forger le compère jérômien qui lui manquait. Voilà cet impudent compère simulant faussement la maladie, comme pour démasquer le charlatanisme, qui s'introduit, l'air humbre et abattu, parmi les patients qui attendaient, nombreux, le tour du diagnostic. Tout à coup il feint une crise si lamentable que l'assistance s'écarte d'elle-même et lui livre passage vers le sauveur. On voit le tableau : le retors charlatan, après quelques simagrées d'examen, se levant outré de fureur et stigmatisant la supercherie du malade imaginaire qui avoua piteusement et prit pour remède la poudre d'escampette, laissant les gens ébahis.

Le merveilleux ne s'alliait pas forcément au surnaturel. La chronique jérômienne s'est ornée de fort belles légendes de monstres terrestres ou marins et dont le plus célèbre et le

plus durable fut le *serpent de mer* du lac des Sables, gros comme un quart à fleur, affirmaient de nombreux témoins oculaires prêts à confirmer le fait sous serment.

Est-il besoin de rappeler que le culte du merveilleux se traduisait à tous les foyers par le tirage aux cartes, au thé, la bonne aventure, les songes, l'horoscope et tout le traintrain ?

En fermant ici cet inventaire incomplet de nos superstitions, remémorons en peu de mots la fin de la moins honorable : la croyance au loup-garou, qui reçut son coup de grâce des mains de l'impayable boute-en-train ferblantier, Stanis Deschambault. Après s'être secrètement concerté avec le docteur qui jouissait de beaucoup d'ascendant sur le populo, il fit habilement partir la rumeur que la bête immonde s'était montrée un soir au rang sud, la nuit suivante au rang nord de la paroisse et même à l'entrée du village. L'effervescence monta rapidement et fut bientôt au paroxysme quand il fut connu qu'en plein coeur du village on avait aperçu le monstre poursuivant, au clair de lune, une carriole qui fuyait affolée d'épouvante.

Le docteur compère, consulté par une multitude de gens, demanda à réfléchir, puis finit par rallier tout le monde à l'idée de mobiliser tout instrument en état de piquer, larder, darder, embrocher, enfin propre à tirer ne fût-ce qu'une goutte du sang maudit de la délivrance, et il fixa résolument le rendez-vous. Le garou, toujours poursuivant sa carriole, n'y manqua pas non plus, et des centaines de projectiles s'abattirent rageusement sur la bête satanique pour délivrer non pas un pactiseur d'enfer comme on s'y attendait avec horreur, mais une vieille tobogane qui laissa échapper des lambeaux d'une méchante robe de buffle et continua sa course folle avec la corde qui l'attachait à la mystérieuse voiture où Stanis s'amusait, je vous prie de le croire.

La légende avait vécu.

VI (1)

Le Curé Labelle de mon enfance

Quelque soit l'esprit qui dictera un livre, documenté ou fantaisiste, sur l'histoire de Saint-Jérôme, ce livre encadrera la figure qui fit longtemps de la Reine du Nord un centre d'intérêt provincial, canadien et même européen, la figure du curé Labelle.

Heureuse la plume qui édifiera le livre digne de remplacer le monument encore à venir et dû à la mémoire de celui dont on peut dire qu'il prodigua avec le même enthousiasme, son âme à sa foi, son cœur à sa race, son génie aux ardus problèmes de la construction du chemin de fer du Nord et de la colonisation. Mon cadre me limite forcément à rester bref en parlant du curé Labelle, vu à travers le kaléidoscope de l'enfance.

Si ce fut une sensation que l'apparition du colosse en soutane, c'en fut une bien autre pour nous, habitués à la sainteté, pour bien dire, fermée de nos pasteurs précédents tout absorbés dans l'action spirituelle, que le spectacle d'un géant aux éclats de voix, qui, avec une désinvolture inconnue jusque-là, un vaste déboutonné de gestes, étonnait les échos du presbytère en mêlant au religieux le profane d'un écrasant programme d'affaires. Il ne tarda pas, avec ses légendaires distractions, à devenir un centre d'intérêt pour nous-mêmes, enfants, à l'église et à la sacristie où l'on épiait chacun de ses mouvements et de ses traits.

La beauté du culte, la splendeur des solennités le transfiguraient jusqu'à donner à son expression un rayonnement sé-

(1) Le chiffre V au lieu du chiffre VI aurait dû être mis en tête du chapitre précédent.

raphique. Mais il n'était pas rare que le sourire de l'extase se changeât pendant le credo de la grand'messe en expression de colère, allant même jusqu'à la grimace et au grincement de dents. Que voulez-vous ? A ce moment, au lieu des enfants en surplis, il n'avait devant les yeux que le rapace marchand de bois, l'éternel ennemi du colon, ou le ministre provincial obstructionniste qu'on eut dit fraterniser avec ce marchand de bois, ou un ennemi de son chemin de fer, ou encore un chef de la secte réactionnaire qui contrecarrait ses projets de loterie nationale. Et l'on suivait avec un intérêt croissant ce drame d'un visage que nous étions tentés d'applaudir quand une autre révolution des traits amenait l'expression épanouie du triomphe puis le suave sourire du pardon chrétien.

Ces distractions ne furent pas sans jouer quelques vilains tours. Comme elles semblaient se manifester jusqu'au confessionnal, puisqu'on rapportait qu'il termina un jour la confession d'une bonne vieille femme en lui disant à mi-voix : " Pour votre pénitence, vous ferez un chemin de fer ", plusieurs gamins préféraient son confessionnal qu'ils atteignaient en se glissant de côté, escomptant la distraction en faveur du pénible aveu ; et l'on se rappelle la tête de l'un d'eux alors qu'il entendit le confesseur, en refermant le guichet, murmurer : " N'oublie pas de faire la commission que je t'ai donnée à midi ".

Pour finir l'histoire de ces distractions, quelqu'un qui aurait pu en conter quelque chose, c'est un de mes cousins, mort il y a une dizaine d'années. C'était un brave tâcheron, à collier de barbe noire, prenant la vie au sérieux et dont le curé Labelle avait résolu de faire un colon modèle. Surmontant une timidité enfantine, le cousin se résout, un soir, à faire sa première visite au presbytère où le curé l'accueille et le fait asseoir, avec une large effusion. L'autre, ravi, attend, pour conférer, sur sa chaise adossée à la cloison, que le curé ait dépouillé son courrier. Tout à coup, une lettre portant le sceau

provincial en mains, il se lève en éclatant d'une rage à laquelle l'autre ne comprend rien. Le parquet, les cloisons, le presbytère, tout craque sous le poids volcanique du curé en marche. Puis, soudain, il retourne vers le cousin deux points furieux : "Toi, Boucherville, toi, petit premier ministre, tu me refuses cela ! tu refuses le pain à mes colons" ! Et cela se prolonge et cela augmente. Le cousin anéanti demande piteusement à se retirer. Bien compris, le curé s'éveille aussitôt et parle paisiblement des projets qui les concernent.

Fut-il jamais rien de plus gracieux, de plus touchant, que le culte filial du curé Labelle pour sa mère qui vivait sous le même toit béni. C'était plaisir d'entendre cette bonne vieille s'apitoyer sur le sort des colons quand ça ne marchait pas au gré de son enfant. Les câlineries et cajoleries de ce géant pour cette sainte femme nous allaient à l'âme comme son admiration pour la France à raison de ce trait particulier aux Français, de l'amour filial.

Nous suivions avec un vif intérêt ses courses dans les régions perdues du nord, en compagnie de ce dévoué protestant, William Scott, qui semblait si bien le comprendre.

Qu'il nous parut éloquent, notre curé Labelle, debout, le verre en main, présidant, en 1873, la table du grand banquet qui nous amena des centaines de brillants montréalais pour conférer sur le projet de chemin de fer.

Nos folles petites têtes ne comprenaient rien à la sienne, mais elles devinaient qu'il s'y passait quelque chose de grand.

Conclusion

Si, au lieu de me faire écrire sur le passé de Saint-Jérôme, la destinée m'eut fait tenir une plume il y a cinquante ans, pour composer une fantaisie sur le thème : "Saint-Jérôme, en 1921", une miraculeuse seconde vue me faisant prophétiser la réalité, mon extravagance apocalyptique m'eût fait couronner roi des mystificateurs jérômiens.

Tant de progrès matériel, industriel, commercial : quel rêve de joyeux alchimiste !

Puis-je ajouter :

Tant de progrès social ? C'est peut-être autre chose...

UNE VOIX QUI SURVIT

DÉDIÉ AUX ANCIENS JÉRÔMIENS.

Un quart de siècle et plus ont fait du jouvenceau,
Par un destin quelconque exilé du berceau,
Un témoin du dehors vibrant à votre histoire.
Sur sa jeunesse, hélas ! le temps a la victoire...
Du passé qu'il adore il cherche avidement,
Dans l'enceinte moderne, un pieux monument,
Qui parlât à son cœur des êtres et des choses
Vers qui sans cesse vont ses souvenirs moroses.
Le progrès a masqué le ravage des ans :
Ni rouille, ni ruine aux regards des passants.
L'œil ne reconnaît plus, ébloui par la ville,
Le modeste horizon du village tranquille.
Tout, hommes, temple, toits, y devient étranger.
Le vieux bourg au courant veut en vain surnager ;
Un tourbillon nouveau dans l'oubli le submerge.
De cet oubli, pourtant, un être reste vierge,
Etre à jamais béni, puisque c'est une voix
Que l'on croirait chanter pour la première fois :
La voix de cet airain qu'entendirent nos pères,
Elevant leurs pensers et marquant les repères
Du chemin vers le ciel. Tel était cet accent
A mon baptême, tel il résonne à présent.
La patine de l'âge a pu vieillir l'érable,
Cette voix de métal demeure inaltérable.
Le timbre séculaire, en son chant cadencé,
Rappelle sans faillir ce qu'on doit au passé.
Cloche, parle toujours ! Parle-nous des chers êtres,
Parle-nous du vieux toit, parle-nous des ancêtres.
Parle du temple antique et de son grand curé,

L'apôtre, de génie et de foi dévoré.
Redis en ton langage et nos deuils et nos fêtes,
Et quand l'heure fatale aura figé nos têtes,
Fais pleurer ton vieux glas, convie à nos tombeaux.....
Puis, d'une voix allègre, annonce des berceaux.

Table des matières



